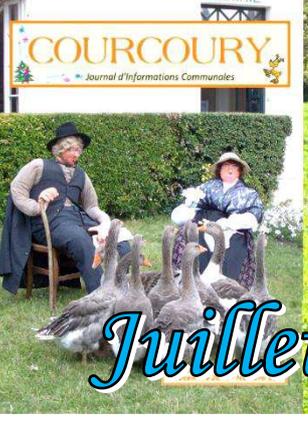
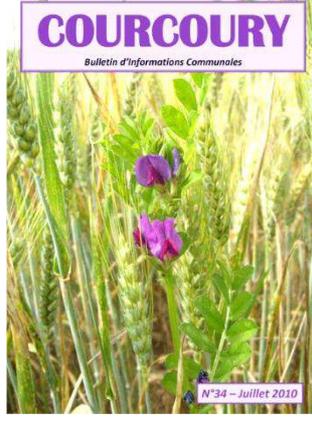
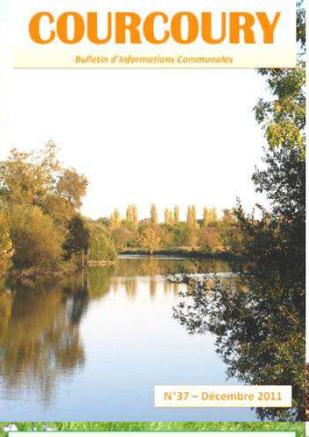
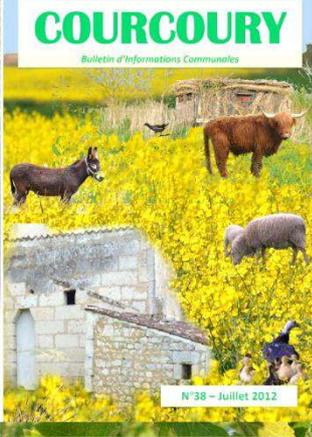
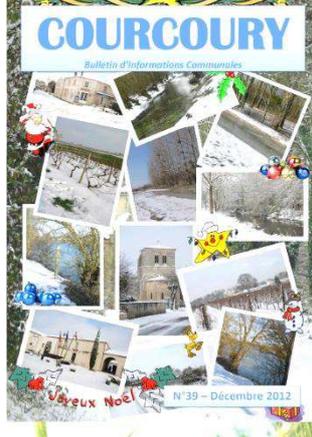
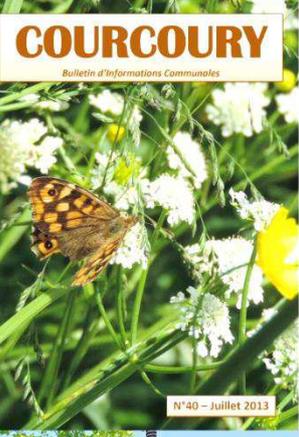
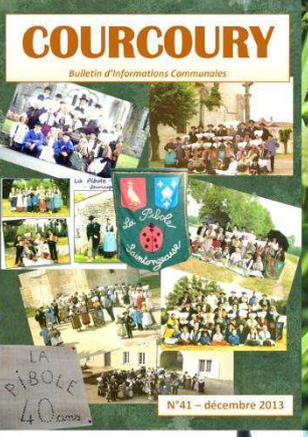
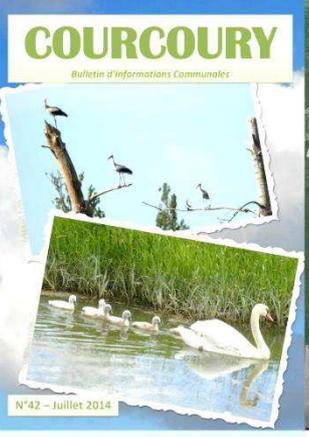
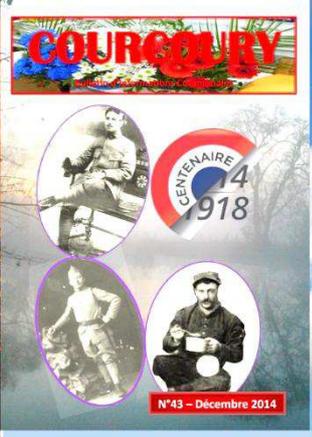
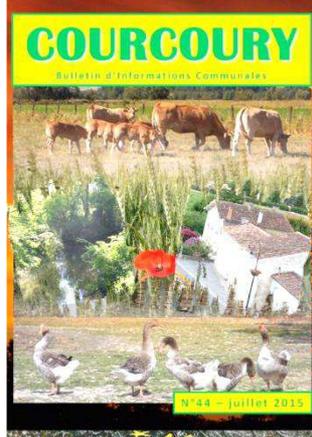
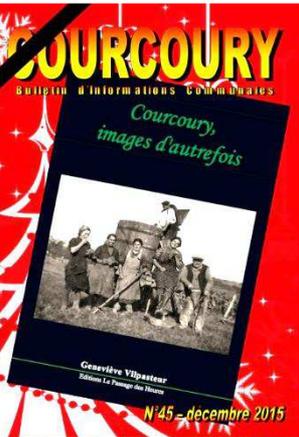
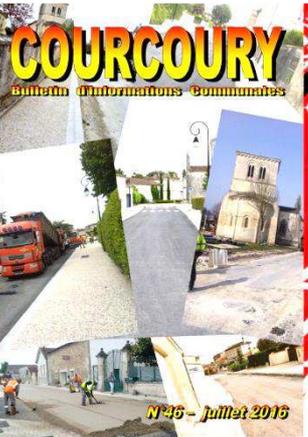
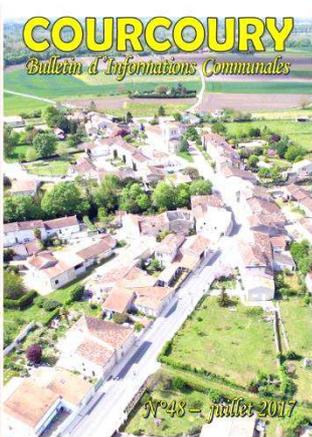


COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales

SPÉCIAL NUMÉRO 50



Juillet 2018

SOMMAIRE DU NUMERO 50



Informations Municipales

Mémo Utile	p.04
Comptes rendus des réunions du Conseil	p.05
Point sur les projets en cours	p.07
Véloroute – Travaux de la bibliothèque	p.10
Courcoury à travers la presse	p.11



Infos Pratiques

Nouveau contrôle technique depuis mai 2018	p.12
Généalogie	p.13
Points d'Apport Volontaire (PAV)	p.14
Permis B, aide pour les 17-25 ans	p.15
Chiens et divagation des animaux	p.16
Feux de plein Air – Arrêté préfectoral sur le bruit	p.17
Appel aux dons – Stationnement sur les trottoirs	p.18



L'écho des Marais

Au fil des marais	p.19
-------------------	------



Notre clin d'œil historique

Période Révolutionnaire	p.20
Courcoury d'hier et d'aujourd'hui	p.21



La vie au quotidien

Etat Civil - Poème	p.25
Un Conseiller à l'honneur	p.26
Repas de Noël des élèves	p.27
Pot de départ de Camille	p.28
Fonts Baptismaux	p.29
La Cérémonies du 8 Mai	p.30
Réunion au Portugal - Réunion publique budget	p.31
Villes et villages étoilés	p.32
Vie de la Bibliothèque	p.33
L'école et l'accueil périscolaire	p.35



Vie associative et Acteurs de la vie sociale

Annuaire des associations	p.38
Articles des associations et paroisse	p.39



Et encore

Eh Ben Asteur	p.54
Les commerces, artisans	p.55
L'humour est dans le Pré	p.58
Le pizzaïolo de Courcoury à l'honneur	p.59



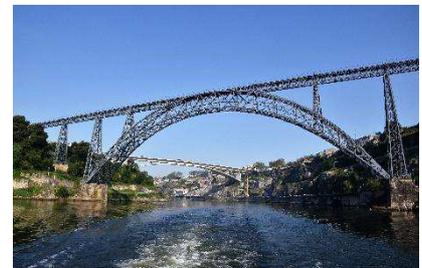
Villages Etoilés

p.32



Sortie Scolaire

p.35



Photos de voyage au Portugal

p.50

Jeu spécial du numéro 50

Dans ce numéro sont cachées 50 petites oies comme celle-ci → 

Trouvez les 49 autres et gagnez 2 places pour le dîner-spectacle du 15 août 2018.

Remplissez le Bulletin en page 45 et retournez-le en Mairie au plus tard le 05 août 2018 pour participer au tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

En cet été 2018, vous retrouverez les COUVERTURES des anciens bulletins municipaux depuis 1993. La sortie du Bulletin Municipal nous offre l'occasion de vous donner toutes les informations concernant la vie de notre Commune. Que toutes les personnes qui se sont investies et qui s'investissent encore soient remerciées pour ce travail.

Vous pourrez entre autres, prendre connaissance de l'avancée des différents projets réalisés et en cours, notamment le démarrage en septembre de la seconde phase des travaux d'amélioration de la RD128. Ces travaux vont voir la fin d'un dossier ouvert depuis 2009.

Un autre dossier, pour lequel les élus restent très vigilants, NOTRE ECOLE. En effet, les effectifs restent toujours « limites » et il faut sans cesse encourager les parents à inscrire les enfants dans notre école et à utiliser les services publics associés (Accueil périscolaire = centre de loisirs -).

Les beaux jours se sont installés depuis plusieurs semaines annonçant un été bien agréable ; l'équipe municipale reste vigilante et attentive aux personnes les plus fragiles qui auraient besoin d'aide.

Comme chaque année en cette période, des animations sont proposées par nos Associations ; nous tenons sincèrement à remercier les bénévoles pour l'efficacité et le cœur mis à l'ouvrage dans le bon déroulement des activités. En effet, depuis toujours, familles et amis aiment se retrouver dans notre commune pour goûter aux plaisirs estivaux : sorties, rencontres, visites... Tous sont des moments propices à la détente et aux échanges. Nous réitérons notre invitation à venir les partager ensemble, dans la joie :

- 14 Juillet, mise à l'honneur des anciens Maires de la Commune et des initiateurs de la construction de la Maison de la Seugne.
- 14 août, mise à l'honneur de bénévoles suivie de la messe du souvenir.
- 15 Août, 25ème Fête de l'Oie et sa cavalcade.
- 11 Novembre, célébration du centenaire de l'Armistice de 1918 (recueillement-repas-chants-lectures-expositions...)

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et un très bel été.

Bulletin d'Informations Communales

Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle :

K. BARON-BRUMAUD – E. BIGOT – A. BOISSINOT – J. DEGUIL – M. FARGEOT – L. GILLARD – K. LE HOANG – G. VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

F. BERRY – R. BIGOT – Ch.et Cl. BOISSINOT – C. FREMINET – JM. KELLER – D. MEUNIER – P. ROUILLE – JM. MELLIER – A. PHILIPPE

ISSN - 1265 731 X

N° 50 - JUILLET 2018

Tirage : 375 Exemplaires



*Le Maire,
Éric BIGOT*



Informations Municipales

MEMO UTILE

Permanence des Elus :

Lundi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Kim BARON-BRUMAUD, 2^{ème} Adjointe

Mardi 14 h 00 – 18 h 30, sur rendez-vous :
Eric BIGOT, Maire

Mercredi 14 h 00 – 16 h 00, sur rendez-vous :
Jean-Marc KELLER, 3^{ème} Adjoint

Jeudi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Françoise BARBAUD, 4^{ème} Adjointe

Vendredi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Jean-Michel MELLIER, 1^{er} Adjoint

Samedi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Eric BIGOT, Maire

Permanence des Conseillers Départementaux
Mme Sylvie MERCIER et M. Alexandre GRENOT
Le premier mercredi de chaque mois
à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes

Permanence de l'Assistante Sociale :

Uniquement sur rendez-vous
Annexe du Conseil Départemental Saintes
Tél : 05.46.92.38.38

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Laurence BALCEREK
2a rue de la Passée, Chez Deschamps
05.46.74.63.26 / 06.88.62.17.89

Céline DEBAUD
3 Rue des Obiers, Le Bourg
05.46.74.49.90 / 06.12.83.69.15

Carole FAVEAU
7 rue de Corcosse, Chez Fruger
05.46.91.15.12 / 06.63.84.23.75

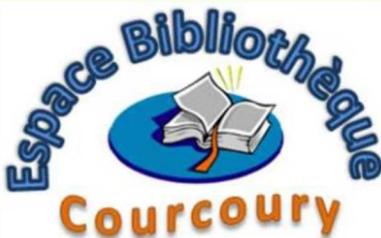
Nelly MONNEAU
4 rue de la Forge, Chez Fruger
05.46.91.15.36

Noémie REINHARD
2 rue Pierre Schoeffler, Le Bourg
06.14.14.72.80

En cas d'urgence :

Mairie : 05 46 93 18 23

Le Maire : 06 13 47 56 31



Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H00 à 18H00
les jeudis de 16H30 à 18H30
les samedis de 10H00 à 12H00

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 09h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 13h00 – 18h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Contacter la Mairie :

Téléphone : 05 46 93 18 23

Fax : 05 46 93 56 58

Courriel : mairie@courcouronnes.fr

Site Internet : www.ville-courcouronnes.fr

Pour la version mobile de notre site, scannez avec votre Smartphone le QR-Code ci-dessous :





RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet :

www.ville-courcoury.fr

Séance du 19 décembre 2017

Décision modificative, chapitre 012 « Charges de personnel »

Suite au dépassement du chapitre « charges de personnel », le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre ce dépassement dans le chapitre « dépenses imprévues ».

Convention Conseil Départemental

Travaux d'aménagement du centre bourg RD 128, 2ème tranche

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental qui reprend tous les éléments relatifs au projet d'aménagement de la 2ème tranche de la Route Départementale 128.

Le projet représente un coût total de 349 941.50€, dont la part communale s'élève à 98 784.45€.

Convention d'engagement des collectivités territoriales en faveur de la Sécurité Routière

Dans le cadre d'un taux d'accidentalité local important ces dernières années, la sécurité routière a été déclarée grande cause départementale en 2017.

Un plan d'action a été mis en œuvre, notamment par la désignation d'un référent sécurité routière dans chaque commune (Jean-Michel MELLIER pour Courcoury). Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention d'engagement destinée à améliorer la sécurité des salariés et des agents publics sur les routes. Pour : 13 et Abstention : 1

Création de poste de secrétaire de Mairie Modification du tableau des effectifs

Pour le remplacement d'un agent demandant sa mutation, Monsieur le Maire propose de créer un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie. Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux déclarations de vacance de poste et à prendre toutes les dispositions relatives au recrutement.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création de ce poste.

Dans le cadre de ce recrutement, il convient de modifier le tableau des effectifs à compter du 19 décembre 2017.

Demande de subvention

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Création d'un ouvrage de récupération des eaux pluviales

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander cette aide financière dans le cadre de la 2^{ème} phase d'aménagement du centre bourg et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Séance du 20 mars 2018

Motion pour le maintien de l'accueil de loisirs sur la commune de Les Gonds

Suite à la réunion de la commission Education Enfance Jeunesse du 08 février 2018 qui s'est déroulée au siège de la CDA, une information a été donnée sur le fait de la fermeture de l'accueil de loisirs de LES GONDS, à compter de juillet 2018.

Cette décision est actée dans le compte rendu de cette dite commission en date du 05 mars 2018.

- Considérant ne pas avoir été consultés sur cette nouvelle organisation alors que différentes réunions des Maires ont eu lieu,

- Considérant les chiffres de fréquentation (fournis en réunion) non compatibles avec les arguments d'une fermeture,
- Considérant l'absence de données fiables pour la fréquentation 2018/2019 en raison de la semaine de 4 jours,
- Considérant une grande disparité dans l'aménagement du territoire et particulièrement sur le territoire SUD,
- Considérant l'absence de ce service public sur ce territoire,
- Considérant l'escalade que cela peut provoquer sur les inscriptions scolaires,

Les élus de la commune de COURCOURY demandent à M. Le Président de la Communauté d'Agglomération de SAINTES de prendre en compte ces avis, dans l'intérêt des enfants, des familles et de surseoir à la décision prise lors de la Commission Education Enfance Jeunesse concernant la fermeture de l'accueil de loisirs à partir de juillet 2018. Pour, à l'unanimité.

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2017

Le Maire ayant quitté la séance, le compte administratif de l'exercice 2017 et le compte de gestion ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme Kim BARON BRUMAUD, adjointe au Maire.

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	332 888,58 €	338 769,61 €
Recettes	221 806,46 €	586 018,93 €
Excédent/Déficit	- 111 082,12 €	+ 247 249,32 €

Affectation du résultat 2017

Après avoir approuvé le Compte administratif 2017 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 247 249.32 €, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- Un solde d'exécution négative de : 111 082.12 €
 - Des restes à réaliser de dépenses de : 812.56 €
 - Des restes à réaliser de recettes de : 62 464.19 €
- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018, décide, d'affecter au budget primitif 2018 le résultat comme suit :
- Affectation en réserves (1068) : 51 308.49 €
 - Excédent de fonctionnement reporté : 195 940.83 €
- Déficit d'investissement reporté : 111 082.12 €

Budget primitif de l'année 2018

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	569 615.89 €	569 615.89 €
Fonctionnement	609 250.83 €	609 250.83 €
TOTAL	1 178 866.72 €	1 178 866.72 €

Révision annuelle des baux communaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des loyers.

Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre du recrutement contractuel effectué au service administratif et d'un avancement de grade prévu au service technique,



Informations Municipales

le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs.

Inscriptions de six « Morts pour la France » au Monument aux Morts de la commune

Considérant le minutieux travail de recherche faisant apparaître que les noms de six soldats, nés à Courcoury (pour cinq d'entre eux) ou y ayant demeuré en dernier lieu (pour l'un d'entre eux) et Morts pour la France ne figurent pas sur le Monument aux Morts de la commune, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de les y inscrire.

- Marc Hubert BARBERAUD, né le 7 février 1892 à Courcoury / Gâtébourse
- Marie Eutrope DOMUS, né le 24 avril 1882 à Courcoury
- René Léopold FRAGNAUD, né le 28 novembre 1898 à Courcoury / Le Bourg
- Marcel MARCOUILLER, né le 24 juillet 1892 à Courcoury / Le Bourg
- Alcide MORGUE, né le 12 juin 1875 à Courcoury / Grand Village
- Georges CORNILLIER, né le 4 février 1904 à Chaniers, dernière domiciliation à Courcoury

Demande de subvention au Souvenir Français

Suite à la précédente délibération du conseil, le Maire propose de demander une subvention au Souvenir Français pour les frais occasionnés.

Le Souvenir Français est une association nationale, placée sous le haut patronage du Président de la République, reconnue d'utilité publique. Créé en 1887, il conserve la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou l'ont honorée par de belles actions.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, M. le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Subventions aux associations 2018

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil une répartition des subventions versées aux associations, comme suit :

(Les élus faisant partie du bureau d'une association concernée par l'attribution d'une subvention, sont exclus du vote de cette subvention, par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés dans le résultat de chaque vote)

Parmi toutes les demandes de subvention traitées, il a été décidé, que seules les associations concernées par le versement d'une subvention seraient soumises au vote.

- Cuisines et Partages : 450€
- Corcosse Amitié : 560€
- Association des Parents d'Elèves Courcoury / Les Gonds : 400€
- Coopérative scolaire : 240€
- La Pibole Saintongeaise : 600€
- L'Amicale des lecteurs de la Bibliothèque de Courcoury : 400€
- E.L.I.S.A : 200€
- La Cour'Oie : 1500€
- Les Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne : 60€

Séance du 10 avril 2018

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à ceux de l'année 2017, et de voter les taxes directes locales 2018 comme suit :

	Taux année n-1	Taux année n	Bases	Produit
Taxe Habitation	11.54	11.54	719 100	82 984
Foncier Bâti	20.94	20.94	492 200	103 067
Foncier Non-Bâti	50.17	50.17	45 700	22 928
Total				208 979

Demande de subvention – Conseil Départemental 17 Améliorations dans un logement à loyer libre

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à demander une aide financière au Conseil Départemental dans le cadre de travaux de réhabilitation d'un logement à loyer libre (Le Grillon).

Demande d'aide financière

Pour projet de sortie culturelle au Puy du Fou

Dans le cadre d'une sortie culturelle au Puy du Fou au mois de juin 2018 pour les classes de CE2, CM1 et CM2 du RPI Courcoury/Les Gonds, une participation financière est demandée aux communes.

La commune de Courcoury accepte à l'unanimité de financer ce projet à hauteur de 10 € par enfant habitant Courcoury soit 26x10 = 260 €.

Question diverse

Monsieur le Maire fait part aux conseillers d'un courrier de M. Classique, président de la CDA au sujet du transfert du conservatoire municipal de Saintes à l'agglomération. Aucune décision n'est prise pour le moment.

Séance du 5 juin 2018

Demande de subvention — ONAC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à demander une subvention au

« Service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre » de la Charente-Maritime pour la rénovation du monument aux morts, la mise en valeur des tombes des soldats morts pour la France et le changement de deux plaques.

Demande de subvention Conseil Départemental

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet « partage et transmission de la mémoire de la Grande guerre ».

Désignation de Soluris comme

« délégué à la protection des données » DPD

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par la société Soluris.

Acquisition de terrain – parcelle ZB 116

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle ZBI 16 pour la somme de 4200 € (valeur vénale estimée par les services de la DGFIP) et la somme de 600 € correspondant aux frais notariés à la charge de l'acquéreur, et autorise le maire à signer tous les documents et acte notarié afférents à cette opération.

Frais de transport scolaire RPI

Pour ne pas impacter financièrement les familles, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de prendre à sa charge le montant total des frais relatifs au transport scolaire dans le cadre du RPI (42€ par élève).

Installation d'un espace multisport — Choix de l'entreprise

Dans le cadre de l'acquisition et la mise en place d'un espace multisport, et après une étude de marché, le Conseil a choisi à l'unanimité la proposition de l'entreprise KASO-COPLB- ZA de la Georginière-86600 LUSIGNAN, pour un montant de 30 404.40€ TTC.

Question diverse

M. le Maire informe les conseillers sur la préparation de la collecte du recensement 2019 : Madame Karine LE HOANG est nommée par arrêté municipal en tant que coordonnateur communal. Elle sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte de recensement.



Informations Municipales

POINT SUR LES PROJETS REALISES ET EN COURS

1 – NOTRE ECOLE

- **Création d'un espace multisport**
mis en place sur l'ancien terrain de tennis.
- **Achat de jeux enfants**
pour espaces communaux.



Financement de cette opération

DEPENSES		RECETTES	
Multi sports :	30 404.40 €	Etat :	7 290.00 €
Jeux enfants :	4 595.60 €	Département 17 :	5 833.00 €
		Opération 2024 :	10.000.00 €
		Estimation FCTVA 2019 :	5 250.00 €
TOTAL	35 000.00 €	TOTAL :	28 373.00 €

Coût prévisionnel à la charge la commune : 6 627.00 €

- **Participation financière au transport des élèves :**

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le transport des élèves courcourais du RPI Courcoury/Les Gonds pour l'année scolaire 2018/2019

Coût par élève : 42.00 €

- **Rentrée 2018/2019**

*Le maintien de l'ouverture des services publics
(accueil périscolaire, centre de loisirs) ne tient qu'à un fil.*

Parents, mobilisez-vous !!! et inscrivez vos enfants

- dans l'accueil périscolaire de **COURCOURY**,
- dans le centre de loisirs de **LES GONDS** les mercredis + les vacances

Un point sur les fréquentations est prévu en novembre prochain avec les services de la CDA de Saintes,

vos élus ne pourront pas défendre ce dossier sans vous.

2 – SECURITE

- **2^{ème} phase Aménagement Centre Bourg**

La première phase de l'aménagement du Centre Bourg est terminée. La deuxième phase de réfection de la route départementale 128 va démarrer en septembre prochain.

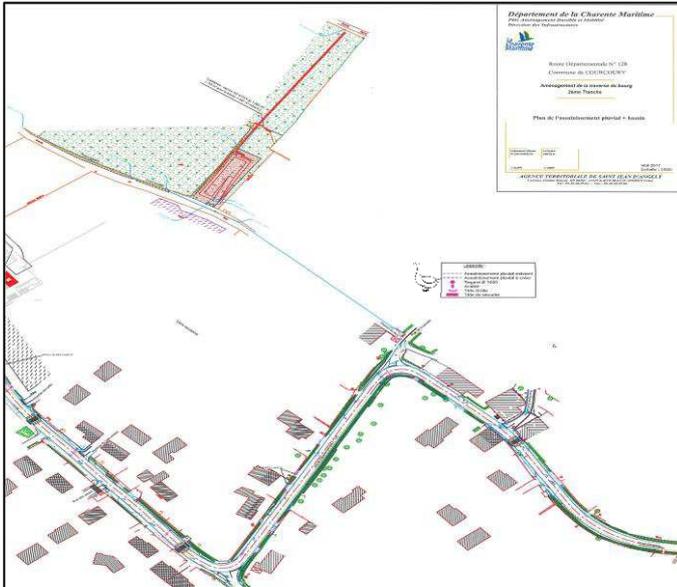
Une première réunion/cadrage de chantier a eu lieu récemment.

Coût des travaux à la charge du département : 349 967.00 €

Coût des travaux à la charge de la commune : 98 784.47 € dont 30% en 2018 : 29 635.34 €



Informations Municipales



Collecte et assainissement des eaux pluviales sur le domaine communal

Dans le cadre de l'aménagement départemental, conjointement, la commune doit entreprendre la réalisation de l'assainissement des eaux pluviales, effectuer le cheminement sur le domaine communal et réaliser un bassin de collecte des eaux.

Le coût estimatif des travaux pour la commune de Courcoury, est de **67 140.00 € TTC**

L'entreprise TOPO 16 a été choisie par les élus de Courcoury pour accompagner la commune dans ces travaux pour un montant de : **2 598.00 € TTC**

Après l'appel d'offres, les élus ont décidé de confier l'opération à la société EIFFAGE

ENTREPRISES	Proposition Montant HT	Proposition Montant TTC
COLAS	65 267,48	78 320,98
EIFFAGE	55 950,00	67 140.00
LAURIERE	69 887,00	83 864,40
SECTP	57 338,20	68 805,84

• Salle des Fêtes / Mairie / Salle Associative

Les élus travaillent avec la CDA de Saintes et le CRER sur la faisabilité technique et économique d'un projet de chaufferie des bâtiments communaux.

• Plan de Sauvegarde Communal

Le Plan de Sauvegarde permet de connaître les besoins en cas d'alerte pour son déclenchement.

Le plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lorsque survient un des risques connus sur notre commune (inondations, tempêtes, orages, grêles, canicules...)

Afin de vous communiquer les différentes alertes, le Conseil Municipal a reconduit le système d'avertissement de la population par envois de SMS sur les portables ou par téléphone sur les fixes (s'inscrire en Mairie si vous ne l'avez pas encore fait).

3 – ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les nombreuses routes et chemins communaux doivent être remis en état de plus en plus souvent. En effet, les engins motorisés de plus en plus lourds et larges empruntent des chemins étroits et dégradent les bordures. Du point à temps sera appliqué sur l'ensemble des chemins communaux, en fonction de leurs dégradations.



4 – ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et CADRE DE VIE

- **Entretien des villages / bourg**

Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. **Le recours à des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques est strictement interdit.** Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ou tout autre procédé mécanique. En clair : à l'huile de coude. S'il n'existe pas de trottoir, il conviendra de nettoyer devant sa propriété.

- **Communication SPOT/WIFI**

Dans le cadre du contrat de ruralité signé le 20 juillet 2017, la CDA de Saintes a proposé d'accompagner le projet de déploiement de HOT-SPOTS WIFI sur l'ensemble de son territoire.

La mise en place de points WIFI publics et gratuits est une de ces mesures. Ainsi la municipalité de Courcouronnes a décidé d'installer un équipement adéquat, permettant à tout public en visite à Courcouronnes de se connecter par le biais de smartphones, tablettes etc... Trois sites permettant l'accès plus facilement ont été déterminés : Mairie, Bibliothèque, Maison de la Seugne.

DEPENSES		RECETTES	
Mise en place et matériel :	2 400.00 € HT	Contrat de ruralité :	1 200.00 € HT
TOTAL	2 400.00 € HT	TOTAL :	1 200.00 € HT

Coût prévisionnel à la charge la commune : 1 200.00 € HT

5 – PLU Plan Local d'Urbanisme

Commencée au début de l'année 2017, la révision du PLU est en cours.

Une 1^{ère} réunion publique a permis de présenter :

- L'analyse du milieu naturel et sa gestion par l'homme
- L'analyse du patrimoine paysager (ses valeurs et ses enjeux)
- La gestion des risques de pollutions et des nuisances
- L'évolution de la population
- L'évolution des activités économiques et agricoles
- Le point sur les constructions nouvelles
- L'analyse des perspectives urbaines
- Les grandes orientations du PADD (Plan d'Aménagement et Développement Durable)
- Le projet de développement résidentiel du bourg de notre commune.



RAPPEL :

Un registre est à votre disposition, dans le hall de la mairie, pour recueillir toutes vos suggestions.

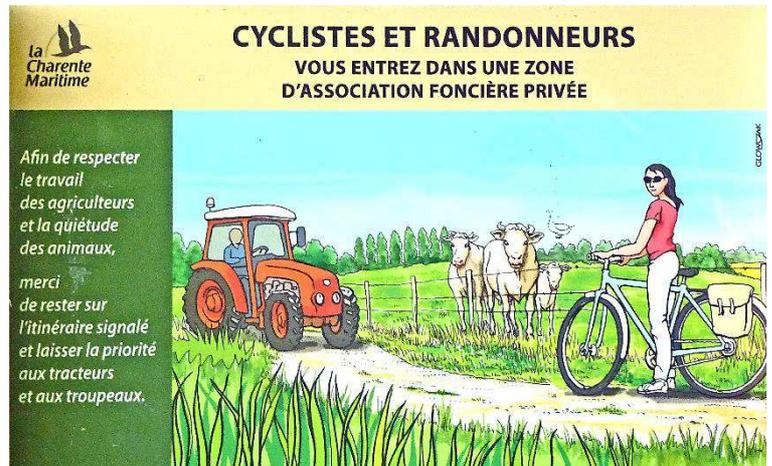


Informations Municipales

VELOROUTE N°92

Dans le cadre de sa politique des Véloroutes et Voies Vertes lancée par le Comité Interministériel pour l'aménagement et le développement du Territoire de 1998, l'Etat s'est engagé à mettre en place un schéma national dans lequel s'inscrit notre département et notre commune.

La Véloroute n°92 part de Thiviers et rejoint notre littoral atlantique jusqu'à l'Île d'Aix sur un itinéraire long d'environ 300 Kms.



Travaux bibliothèque

Dans le cadre de la programmation triennale, des travaux d'agrandissement et de mise en conformité de l'accessibilité PMR ont été réalisés. Nous remercions nos employés techniques pour le travail qu'ils ont effectué.





A TRAVERS LA PRESSE

4 étoiles dans le ciel de la commune
Charente-Maritime : la police
l'environnement sur le qui-viv

Publié le 16/06/2018 à 15h01 par Sébastien Courcoury



COURCOURY
Bénédiction pour l'héritage colle

Un outil...
 rticulier a été...
 par le...

COURCOURY
La permaculture fait de la Charente ch...
par Alain Vel...

Suite à de nombreuses expériences de Marie-Brigitte Cougnet, avec d'Arnaud sur l'agriculture jo...
 Samedi dernier, à l'occasion d'un temps des poètes, l'amicale des auteurs de Courcoury avait voulu se produire à Seugne. C'est dans ce troubadour poète...

COURCOURY
Raphaël pédale pour la bonne cause



COURCOURY
Un grand projet pour des jeunes CM2

Les 24 élèves de la classe de CM2 de Courcoury sont partis aujourd'hui à la découverte. Durant leur voyage, ils découvriront la sculpture aux sorcières (86) et la linéarité à la Cité de l'Éclairage (86). Ils pratiqueront en finale en place grâce à l'initiative de l'ag...



COURCOURY
La petite bibliothèque qui voulait grandir

2017 dans le rétroviseur

Publié le 18/01/2018 à 3h45 par F. Berry.

Un grand projet pour des jeunes CM2

Publié le 28/05/2018 à 3h45 par Francis Berry.



Nouvelle réglementation du contrôle technique depuis mai 2018



Depuis quelques mois, difficile de passer à côté de la nouvelle : le contrôle technique a bel et bien fait l'objet d'une nouvelle réglementation depuis mai 2018. Et depuis quelque temps, les médias s'emballent et ne cessent de faire circuler des informations erronées :

« Le contrôle technique passe de 124 à 400 points de contrôle », « le délai de contre-visite se voit réduit à 24h » ...

Voici les principales informations à retenir.

➤ **UNE DIRECTIVE A L'ECHELLE DE L'EUROPE**

Modification de la réglementation : les modifications de la réglementation du contrôle technique sont dictées par la directive européenne numéro 2014/45/UE du 3 avril 2014. Une directive dont les buts sont clairs : réduire le nombre de victimes d'accidents de la route et lutter plus efficacement contre la pollution de l'air et des sols. Des modifications de l'arrêté du 18 juin 1991 relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes ont été publiées afin d'appliquer cette directive.

Depuis le 20 mai 2018, une nouvelle codification des défaillances est mise en application :

- **Les défaillances mineures**, n'ayant aucune incidence notable sur la sécurité du véhicule ou sur l'environnement, et autres anomalies mineures. Le résultat du contrôle technique est favorable, il n'y a donc pas de contre visite.
- **Les défaillances majeures**, susceptibles de compromettre la sécurité du véhicule, d'avoir une incidence négative sur l'environnement ou de mettre en danger les autres usagers de la route, et autres anomalies plus importantes. Le résultat du contrôle technique est défavorable, une contre visite est à effectuer dans un délai de 2 mois.
- **Les défaillances critiques**, constituant un danger direct et immédiat pour la sécurité routière ou ayant une incidence sur l'environnement, justifiant l'interdiction de l'utilisation du véhicule sur la voie publique. Le résultat du contrôle technique est défavorable, la validité du contrôle est limitée au jour même.

Une contre-visite est à effectuer dans un délai de 2 mois. Nous mettons l'accent sur ce délai de deux mois pour effectuer une contre-visite dans le cas d'un véhicule présentant des défaillances critiques, en opposition à de nombreux articles de presse ayant communiqué sur un délai de 24h. Le véhicule sera en réalité interdit de circulation sur la voie publique dès le lendemain du contrôle (hors trajet vers un garage ou centre de contrôle technique) mais le propriétaire bénéficie bel et bien d'un délai de deux mois pour passer la contre-visite.

➤ **QU'EN EST-IL DE L'AUGMENTATION REELLE DES POINTS DE CONTROLE ?**

En dehors des véhicules spécifiques (dépannage, taxis, véhicules-écoles...) mais en tenant compte des véhicules hybrides et électriques, la réglementation actuelle comprend 434 défaillances réparties en 124 points de contrôle (123 sans les véhicules hybrides et électriques). La nouvelle réglementation comprend quant à elle 606 défaillances réparties en 124 points de contrôle, au lieu des 400 annoncés par les médias. Les défaillances sont réparties de la manière suivante :

- 139 défaillances mineures
- 340 défaillances majeures
- 127 défaillances critiques



Les nouveaux points de contrôle

■ Points de contrôles critiques qui interdiront la circulation du véhicule

■ Points de contrôles qui nécessiteront une contre-visite



Le nombre de points de contrôle va passer de...

124 à 400

LP/INFOGRAPHIE.
SOURCES :
LEGIFRANCE
ET FNAA.

24 heures
c'est le délai, en cas de point critique, pour faire réparer sa voiture. Les seuls trajets autorisés seront pour aller au garage et au-delà des 24 heures, la voiture sera totalement interdite de circulation.

GENEALOGIE

Monsieur Ramon RODRIGUEZ du Cercle Généalogique de Saintonge vient de remettre à la Mairie les relevés alphabétiques paroissiaux et d'Etat Civil de Courcoury de 1612 à 1818 (collection communale et du greffe) :

- Naissances de 1612-1818 en 3 fascicules
- Décès de 1612-1818 en 2 fascicules
- Mariages de 1652-1818 en 1 fascicule

Les personnes intéressées peuvent les consulter aux heures d'ouverture de la Mairie.



Le verre et le papier recyclables collectés en points d'apport volontaire

A compter du **1^{er} juillet**, le verre et le papier recyclables seront collectés en points d'apport volontaire (PAV). Cette modification s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri puisque désormais les petits emballages en carton seront à jeter avec le papier.

Qui est concerné par la collecte du verre et du papier recyclable en PAV ?

Elle concerne les particuliers et professionnels de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Pourquoi proposer ce mode de collecte ?

La volonté est d'harmoniser les modes de collecte sur le territoire. Aujourd'hui, 84 % des collectivités en France proposent une collecte du verre et du papier recyclable en points d'apport volontaire. Ce mode de collecte permet un meilleur recyclage du verre et réduit la pénibilité et les risques d'accidents pour les agents.



Où sont implantés les Points d'Apport Volontaire ?

L'implantation a été décidée avec chacun des maires de l'agglomération. Elle tient compte de certaines règles liées à la proximité, l'accessibilité ou la facilité de stationnement. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, rendez-vous sur la carte interactive disponible sur : www.agglo-saintes.fr et/ou demandez la liste des emplacements des PAV à l'accueil de votre mairie.

Qui assure l'entretien des PAV ?

Une équipe de la Communauté d'Agglomération de Saintes est spécifiquement dédiée à la gestion et la maintenance des PAV. Elle sera déployée pour veiller au lavage et nettoyage du site et des équipements sur place, à la maintenance mécanique des matériels et à celle des éléments de signalétique.

Que faire de mon bac vert/bleu ?

Vous pourrez conserver votre bac vert ou bleu pour le stockage du verre et papier recyclables. Si vous ne souhaitez pas le garder, vous avez la possibilité le restituer à l'EcoSite (Impasse des Perches à Saintes) aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou dans les déchetteries de Saintes Ouest, Saintes Nord et Chaniers (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - fermeture de Chaniers le jeudi)

NOUVEAU !

Les emballages en papier-carton avec le papier recyclable !

La mise en place de la collecte du verre et du papier en PAV s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri. **Désormais, les emballages en papier-carton (boîtes de céréales, suremballages de laitage, etc.) sont à déposer en PAV avec le papier.**



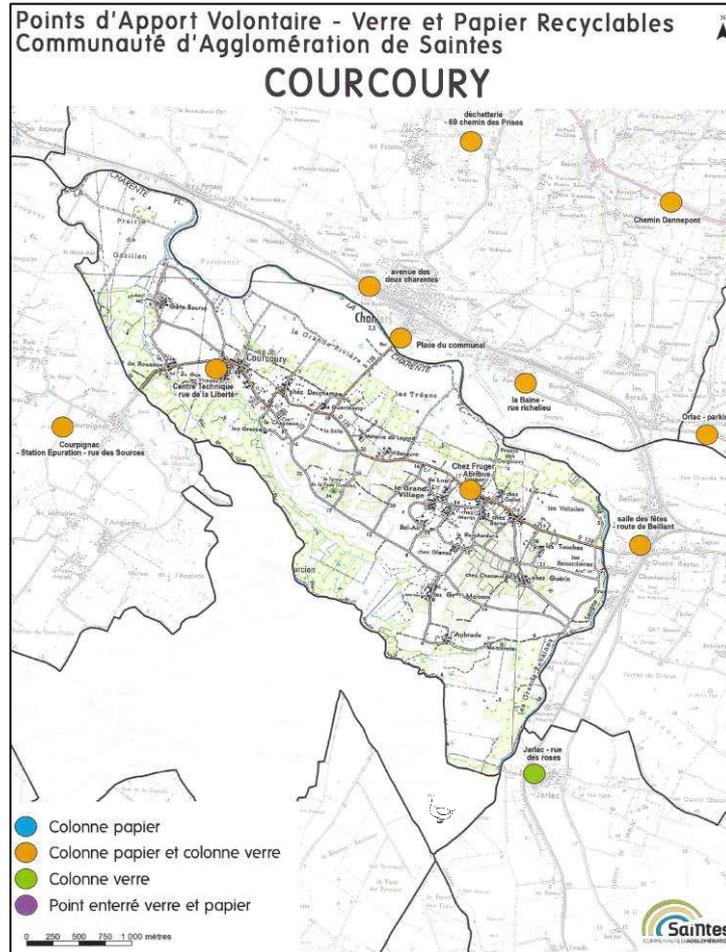
Je les jette
dans le PAV
pour le
papier
recyclable

Les 2 PAV de COURCOURY

1. RD128, Entrée de Chez Fruger
(au niveau de l'abribus)
2. Rue de la Liberté, Entre les ateliers communaux et la Maison de la Seugne



Infos Pratiques



Permis B : une aide financière pour les jeunes entre 17 et 25 ans

La région Nouvelle Aquitaine vient de mettre en place une aide pour financer le permis de conduire et ainsi faciliter l'accéder à la vie active. En effet dans une région où l'espace rural est grand, les solutions transports en commun peuvent être insuffisantes et le permis indispensable pour aller travailler, voire pour travailler.

Cette aide est soumise à plafond de revenu et peut aller jusqu'à 1 200€. Pour être éligible, il faut avoir entre 17 et 25 ans et être dans l'un des quatre cas suivants :

1) Les jeunes titulaires de l'un des diplômes listés ci-dessous, obtenus dans un établissement scolaire en Nouvelle-Aquitaine lors de la session précédant la demande d'aide, et qui s'engagent vers une insertion professionnelle à l'issue de leur formation : CAP, CAPA, Bac pro, Bac pro agricole Mention Complémentaire « aide à domicile », BEP, BP, Titres professionnels ou Certificats de Qualification Professionnelle de niveau IV ou Infra, enregistrés dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

(La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'obtention du diplôme)

2) Les jeunes en insertion professionnelle issus d'une formation de niveau IV et infra, suivis par une mission locale d'insertion de Nouvelle-Aquitaine et inscrits dans un parcours de formation financé par la Région ou par un autre organisme public* ou engagés dans un parcours d'insertion et dont le projet nécessite l'obtention du permis de conduire.

** La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'entrée en formation.*

3) Les jeunes scolarisés en CAP/BAC Pro au sein d'un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté – EREA ; pour ce public, le revenu fiscal de référence ne sera pas pris en compte et la demande d'aide régionale devra être déposée au cours de la scolarité.

4) Les jeunes issus d'une formation de niveau IV et infra, en contrat d'engagement de service civique sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine qui sont engagés auprès d'un organisme agréé. La demande d'aide régionale devra être déposée pendant la durée du contrat.

Toutes les informations complémentaires sont sur le site <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-passage-permis-conduire/>
Vous y trouverez également tous les documents imprimables ainsi que la possibilité de créer votre dossier dématérialisé en ligne.





Mon chien, ma ville et moi

Les espaces verts de notre Commune, nous les apprécions, nos amis à quatre pattes aussi. Mais il serait dommage de continuer à slalomer entre les déjections canines.

Selon certaines croyances, marcher dans une crotte de chien porterait bonheur, mais tout le monde n'étant pas superstitieux, le mieux est de les ramasser.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Alors, soyons citoyens et ramassons les « crottes » de nos chiens.



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ relatif à LA CIRCULATION ET A LA DIVAGATION DES CHIENS

Le Maire de la Commune de COURCOURY

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2212-2 ;
Vu le Code Rural,
Considérant qu'il appartient de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux

ARRETE

- ARTICLE 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.
- ARTICLE 2 : Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé.
- ARTICLE 3 : Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique, sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.
- ARTICLE 4 : Les propriétaires ont le droit de saisir et de faire conduire à la fourrière les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans les champs, les récoltes et les bois.
- ARTICLE 5 : Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.
- ARTICLE 6 : Lorsqu'un chien est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, préalablement à la remise de l'animal, acquitter à la recette municipale les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans la commune (délibération du 4 novembre 2008 : 10€/jour)
- ARTICLE 7 : Tout propriétaire ou toute personne ayant à quelque titre que ce soit la charge des soins ou la garde d'un animal domestique ayant été en contact, soit par morsure ou par griffure, soit de toute autre manière, avec un animal reconnu enragé ou suspect de l'être est tenu d'en faire immédiatement la déclaration en Mairie.
- ARTICLE 8 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.
- ARTICLE 9 : Mme la Secrétaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis et publié en la forme accoutumée



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURCOURY Séance du 4 novembre 2008

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de Convocation : 29 octobre 2008

L'An deux mille huit, et le quatre novembre, à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BIGOT Eric.

Etaient présents : BARON BRUMAUD Kim, BIGOT Eric, BOISSINOT Alain, DEGUIL Jackie, GILLARD Liliane, KELLER Jean-Marc, MECHAIN Didier, MELLIER Jean-Michel, MERCIER Nadia,

Etaient absents excusés : BESSONNET Joseph donné pouvoir à KELLER Jean-Marc, VILPASTEUR Geneviève a donné pouvoir à DEGUIL Jackie, BOUTINON Michel a donné pouvoir à BARON BRUMAUD Kim, FARGEOT Michelle, BARBAUD Françoise a donné pouvoir à BIGOT Eric

Etait absent : HAMON François

M. MELLIER Jean-Michel est nommé secrétaire de séance.

CIRCULATION ET DIVAGATION DES CHIENS

Vu le code des collectivités territoriales et le code rural et considérant qu'il appartient de prendre un arrêté du Maire, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux, Monsieur le Maire demande au conseil municipal le tarif qu'il souhaite voir appliquer à l'article 6 de son arrêté : « Lorsqu'un chien est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, préalablement à la remise de l'animal, acquitter à la recette municipale les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans la commune. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer un tarif de 10€ par jour.





LES FEUX DE PLEIN AIR

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ;
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...) ;
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS selon la période et sous conditions (annexe 4) :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.
Dérogation valable jusqu'au 1^{er} juin 2018;
- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- Gestion forestière ;
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
 - respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).
- Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05. 45. 97. 61. 40**

Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État,
à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr

Arrêté préfectoral sur le bruit

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jet à haute pression, coupe bordures etc...), ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :



Les jours ouvrables : de 8h00 à 20h00

Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les propriétaires d'animaux sont priés de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.



Ecole du chat libre de Saintes - APPEL A DON



Comme vous avez pu le constater, une campagne de stérilisation des chats a eu lieu l'année dernière sur notre commune, grâce à l'aide de l'Ecole du chat libre de Saintes. Madame Pompée, représentante de cette association sur Courcoury, espérait vivement pouvoir continuer cette campagne de stérilisation en février. Hélas, et nous avons pu le constater en lisant les chiffres dans nos articles précédents, les besoins sont énormes, et pas seulement sur notre commune. Les besoins sont nombreux, outre la stérilisation, il y a la garde, donc la nourriture, et aussi les soins des animaux, car l'école du chat libre récupère aussi les chatons pour tenter de les faire adopter. Et bien sûr se pose un problème essentiel, les fonds... Nous ne pouvons continuer la campagne de stérilisation pour le moment sur Courcoury, d'autres communes sont en demande et les fonds manquent de plus en plus... Si vous êtes touchés par cette cause, et donc si vous voulez aider cette association à continuer son combat, vous pouvez, selon vos moyens, faire un don au profit de l'école du chat libre de Saintes. Les chèques sont à déposer à la Mairie où Madame Pompée viendra les récupérer.

Merci d'avance pour nos matous !!!!

Le stationnement automobile sur trottoir : c'est illégal

On voit de plus en plus, dans notre commune des véhicules en stationnement sur les trottoirs, ou "à cheval" sur le trottoir... Est-ce légal ? Le stationnement sur trottoir est souvent sauvage.



Que dit la loi ?

- Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (passible d'une contravention de 135,00 €) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (voir [article R417-11 du Code la Route](#)).
- L'[Arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie](#), impose un cheminement libre de tout obstacle de 1,40 minimum (1,80 m recommandé, 1,20 m possible ponctuellement pour le passage d'un obstacle).
- Les dispositions de l'ancien article R.37-1 du code de la route, qui permettait à l'autorité investie de pouvoir de police de prendre des mesures en matière d'arrêt ou de stationnement différentes de celles prévues audit article, ont été abrogées par les nouvelles dispositions entrées en vigueur au 1er juin 2001 ([décret 2001-251 du 22 mars 2001](#)).
 - Les dispositions de l'article L2213-1 comme celles de l'article L2213-2 du Code général des collectivités territoriales donnent pouvoir au maire de réglementer l'arrêt et le stationnement des véhicules dans sa commune, mais n'ont ni pour objet ni pour effet de lui permettre d'autoriser le stationnement de ceux-ci sur les trottoirs en contravention des dispositions de l'article R417-11 du Code de la route qui s'imposent à lui.

Le stationnement sur trottoir est rigoureusement illégal, qu'il soit "sauvage" ou réglementé par l'autorité ayant le pouvoir de police (le Maire, en général).

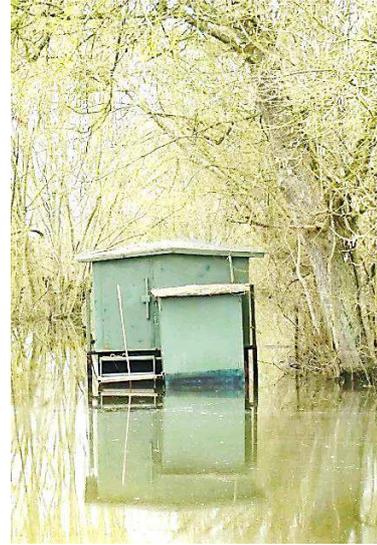


L'écho des Marais

AU FIL DES MARAIS



Mouettes rieuses et goélands, ravitaillement en Saintonge



Tonne en errance prépare sa rentrée au sec...



Que d'eau, que d'eau,



Enfin libre, la V92...



L'eau monte, vite fuyons... exode vers le Grand Village



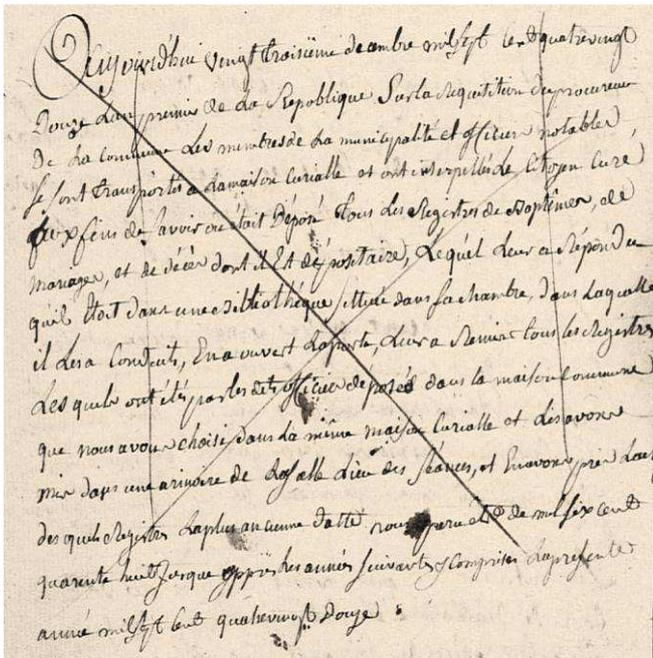
PERIODE REVOLUTIONNAIRE / ETAT-CIVIL

Depuis le Moyen Âge, les baptêmes, mariages et sépultures étaient enregistrés, dans des registres paroissiaux, tenus par le clergé. Mais rares sont ces documents jusqu'en 1539.

A cette date, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François 1^{er} impose la rédaction des actes en français, et non plus en latin. C'est l'acte fondateur de l'état-civil.

La sécularisation (passage du domaine de l'Église au domaine public) de l'état civil remonte à septembre 1792.

A Courcoury, c'est le 23 décembre 1792, que la nouvelle municipalité a interpellé le curé, Guillaume LAY, et s'est fait remettre l'ensemble des registres d'état-civil (1648 à 1792).

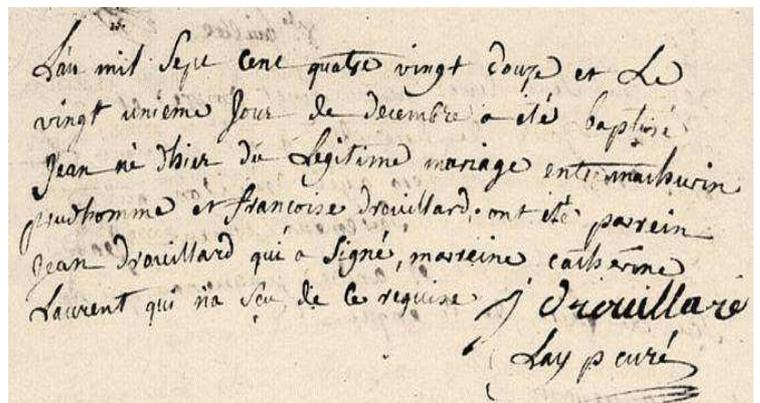


Aujourd'hui vingt troisième décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République, Sur la réquisition du procureur de la commune, les membres de la municipalité et officier et notables se sont transportés à la maison curiale et ont interpellé le citoyen curé aux fins de savoir où étaient déposés tous les registres de baptêmes, de mariages et de décès dont il est dépositaire, Lequel leur a répondu qu'ils étaient dans une bibliothèque située dans sa chambre dans laquelle il les a conduits, en a ouvert la porte, leur a remis tous les registres, lesquels ont été par les dits officiers déposés dans la maison commune que nous avons choisie dans la même maison curiale et des avons mis dans une armoire de ... lieu des séances, et en avons pris dans desquels registres la plus ancienne date nous parut être de mil six cent quarante-huit jusqu'après les années suivantes y compris la présente année mil sept cent quatre-vingt-douze.

Le dernier acte rédigé et signé par Guillaume LAY date donc du 21 décembre 1792. Il concerne le baptême de Jean PRUD'HOMME.

Il est intéressant de noter que ce curé, Guillaume LAY, fait partie des nombreux curés acquéreurs de biens nationaux, pendant les 2 premières années de vente, dans le département de la Charente-Inférieure.

Les biens nationaux sont des domaines et possessions de l'Église (bâtiments, objets, terres agricoles, mines, bois et forêts) qui furent confisqués durant la Révolution française, en vertu du décret du 2 novembre 1789.



Ainsi, dans « le clergé pendant la Révolution » (étude publiée dans le « Bulletin de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis » tome XXVI, en 1906), il est mentionné que Guillaume LAY a prêté serment à la Constitution (prêtre assermenté) et a célébré la messe à la suite de l'élection d'Isaac-Etienne ROBINET comme évêque constitutionnel de Saintes.

Mais, le 30 mars 1791, il a acheté les biens de la cure pour 13 200 L ; il fut ensuite obligé de se rétracter et dut faire amende honorable en 1797.



COURCOURY D'HIER, COURCOURY D'AUJOURD'HUI

NOTRE PARCOURS DANS LE COURCOURY D'HIER NOUS EMMENE CETTE FOIS A LA RENCONTRE D'UN COUPLE TRES IMPLIQUE DANS LA VIE DE NOTRE COMMUNE ; ALLONS AU DEVANT DE CHANTAL ET CLAUDE BOISSINOT.

Claude est né le 24 novembre 1939 à Saintes. Ses parents étaient agriculteurs à Montils à cette époque, et avaient déjà eu 5 enfants. Gisèle l'aînée et Pierre décédés à ce jour, Pierrette et Jean en maison de retraite maintenant, puis Claudette et donc Claude le petit dernier. Peu de temps après sa naissance, toute la petite famille est venue s'installer à Courcoury, chez Deschamps, les parents étant engagés comme métayers chez M. Mervaud ancien Maire de la commune. Claude raconte : « En 1948, mes parents ont acheté une petite ferme à Mme Sénéchaud, à la Saint-Michel, car à ce moment-là tous les baux se faisaient à cette date. Cette maison est ensuite devenue celle de mon frère Jean. Nous sommes venus l'habiter en 1950. De mes années de scolarité, j'ai peu de souvenirs marquants, si ce n'est qu'un jour comme chaque matin, nous nous étions en rang pour attendre de rentrer dans la classe. Là, la maîtresse n'en finissait pas d'arriver, et bien sûr, les rangs se sont vite brisés et tout le monde a commencé à courir dans la cour. Et moi, passant devant le local des toilettes, j'ai entendu crier au secours... La maîtresse était restée prisonnière, et j'ai été son sauveur... Vers 11 / 12 ans j'ai vécu les 1^{ères} années de mixité à l'école, c'était trop bien, et les bêtises avec les filles aussi !! J'ai connu bien des institutrices : Mme Merpillat, Mme Bertrand, Mme Repel, et pour finir Mme Blanzac, qui nous a emmenés Monique Drouillard et moi au certificat d'étude que nous avons obtenu tous les deux ! J'ai fait ma communion, un inoubliable souvenir !! J'ai fait une bêtise mémorable, je m'amusais avec mon cierge, style un peu combat d'épée avec ma copine Colette Drouillard, et là bien sûr est arrivé ce qui devait arriver, j'ai mis le feu à son voile de communion. Le curé n'a pas apprécié du tout, et dure fut la punition... Si bien que je n'ai jamais voulu aller faire ma confirmation !! Après Courcoury, je suis allé au cours complémentaire Paul Bert de Saintes jusqu'en 3^{ème} année. J'ai passé et obtenu le concours d'entrée à la SNCF (le SES Service Electrique Signalisation). Trois années d'internat à la Folie Nanterre, chez les « privés d'amour » comme je nomme ces structures. Logiquement, je devais faire une année de plus en perfectionnement, hélas la guerre d'Algérie est passée par là. Je devais avoir un « sursis » pour études, manque de chance, pour une erreur d'écriture, un mot mal choisi, je me suis retrouvé embarqué dans ce conflit. Début 1960, le centre de sélection de Limoges, après avoir consulté mon certificat de préparation militaire de 1958, a constaté mon aptitude à la « lecture au son », et m'a donc affecté à Agen en transmission radio. En juin je suis parti à Talence, puis à La Rochelle et j'ai suivi un stage (près AFN) d'un mois à Sète. J'étais devenu titulaire de 3 brevets de transmetteur. Ensuite j'ai embarqué à Marseille sur le « Sidi Ferruch » direction Alger. Nous étions 120 radios de ma section à partir ensemble. Une belle bande de rebelles qui avaient bravé la hiérarchie qui voulait les abuser et soutenus par la population à l'époque. Alors bien sûr à l'arrivée, on nous a dispersés pour calmer nos ardeurs... En 1 mois nous avons réussi à tous nous retrouver grâce à nos messages en morse... Fortes têtes les soldats !! J'ai été affecté à Mostaganem, et j'ai vécu le Putsch d'avril 1961. Pendant 4 jours non-stop, nous sommes restés enfermés dans des véhicules blindés (Chetters) à faire des transmissions radio décisives et importantes vers la France sous la surveillance permanente de sentinelles qui veillaient à notre sécurité. J'ai été démobilisé le 27 avril 1962, tout content de rentrer à Courcoury. Lors du trajet de retour, après des mois de galère et de survie dans des conditions d'hygiène douteuses, nous nous sommes arrêtés en gare de Bordeaux,



Notre clin d'œil historique

histoire de se faire un peu de plaisir, nous avons voulu, tout le groupe que nous étions boire un pot. On n'a jamais voulu nous laisser entrer tellement nous étions sales et couverts de bêtes. Si bien qu'arrivé à la maison, j'ai tout posé dans un champ voisin de la maison, et je suis rentré nu comme un ver pour me laver. Les poux et punaises étaient bien mieux dehors !! J'ai ensuite demandé ma réintégration à la SNCF. J'ai été affecté à Becon les Bruyères (Paris Saint Lazare) par la suite cela a été Saint Cloud. J'avais été « brimé » par erreur avant de partir en Algérie, pour me remettre de cette injustice, je me suis vu proposer un stage au laboratoire des installations fixes SNCF à Saint-Ouen. Là, j'ai beaucoup appris et cela m'a ouvert de belles opportunités. J'ai travaillé sur le projet du 1^{er} TGV, sur la voie d'essais des Landes, le TGV Alsace, les 200 kms/heure du Capitole (Paris-Toulouse) un exploit de vitesse à cette époque !! J'avais un petit logement de célibataire à La Garenne Bezons et je descendais tout le week-end à Courcoury. Là je chassais, pêchais, et j'étais heureux de retrouver ma campagne. En septembre 1962, lors d'un trajet dans le train, j'ai remarqué pour la 1^{ère} fois une jeune femme, un peu perdue avec sa carte demi-tarif... Mon ami contrôleur l'a aidée et très vite, il m'a renseigné sur son nom, prénom et âge. Elle aussi descendait tous les week-ends pour voir ses parents à Saint-Vaize. Pendant un an, nous avons emprunté le même train. Bonjour, bonsoir, nous avons fini par nous appeler par nos prénoms. Les garçons lui tournaient autour, ce qui m'agaçait fortement. Le week-end du 15 Août 1963, elle m'avait demandé de lui retenir une place, que bien sûr j'ai choisie à côté de moi. Là, je lui ai demandé l'autorisation de la tutoyer, et j'ai fini par lui prendre la main... Une histoire d'amour est née... Par la suite j'ai fini par m'installer chez elle, dans son petit logement. Elle allait devenir ma femme et se nommait Chantal Fournier ».

Chantal est née le 15 juillet 1935 à Toulon, elle est restée fille unique à cause du décès de son frère aîné, de la diphtérie. Elle prend la parole : « Mon père était marin militaire, nous avons donc vécu au rythme de sa carrière. J'ai passé une partie de mon enfance en Tunisie et en Algérie. J'en garde de très jolis souvenirs de douceur de vivre avec des amis de là-bas. Bien sûr hélas les conflits ont un peu assombri ces instants de quiétude, et l'on vivait dans la crainte d'une mauvaise nouvelle, maman disait toujours que pas de nouvelles c'était de bonnes nouvelles... En attendant le retour de mon père militaire, maman m'apprenait à danser la valse en écoutant Radio Andorre. Puis nous avons quitté l'Afrique du Nord, et nous nous sommes retrouvés à Paris. Démobilisé, mon père s'est mis à travailler dans un magasin d'accessoires auto. Nous avons pris un logement un peu plus grand, près de l'Arc de Triomphe,  ma mère était concierge. J'ai pris des cours de violon et de mandoline. Les dimanches, nous nous retrouvions mes camarades et moi pour jouer aux cartes chez la grand-mère de mes amis. Nous passions une bonne partie de l'après-midi à faire de la musique et surtout à chanter tous ensemble, un de nos airs favoris était « le petit bonheur » de Felix Leclerc. J'ai été vendeuse aux Galeries Lafayette, fait un stage de caissière aux Champs Elysées. Là, j'ai étrenné un magasin flambant neuf, les odeurs, les impressions restent à vie. Ensuite je suis allée travailler chez Véga, maison de disques, là j'ai rencontré bon nombre d'artistes dont Paul Anka. Mon employeur nous donnait des billets de spectacles à l'Olympia, c'était génial, j'y ai vu entre autres Amalia Rodriguez, je pense qu'à cet instant est née ma passion pour le Portugal... Pour finir j'ai travaillé chez Procter & Gamble (Dash...). Nous avons trouvé grâce à Claude (SNCF) un merveilleux logement où je me projetais complètement. Hélas, ou tant mieux, il a fallu le quitter assez rapidement. Claude avait depuis quelques années déjà, formulé le vœu d'une mutation vers Saintes et alentours, très difficile à obtenir. Et là d'un coup, 8 postes étaient à pourvoir. Il m'a téléphoné au bureau pour me demander ce que j'en pensais. J'ai dit accepte, on verra. Alors, toute la petite famille,



Notre clin d'œil historique

Claude, moi et Muriel notre aînée, avons plié bagages et sommes arrivés au passage à niveau de Chauveau (Chaniers). J'étais employée au passage à niveau en tant que gardienne, nous avons un petit logement de fonction, Claude était en poste à Saintes. Plus tard, nous avons pris le logement plus grand, juste en face du nôtre. Claire était née et 4 ans plus tard Alain le petit dernier. Nous avons ensuite fait construire notre maison actuelle, sur un terrain que le père de Claude nous avait acheté pendant que nous habitions Paris (son père avait été très longtemps Conseiller Municipal à Courcoury). Les enfants ont grandi et petit à petit j'ai eu plus de temps pour moi. J'ai réussi à faire plein de choses. J'ai été animatrice sur une radio locale de 1982 à 1985, Saintonge FM. J'y ai vécu plein de belles expériences



grâce à cela : animation aux Jeux Santons, enregistrements à Nice, émissions à thème où je choisisais moi-même les musiques. J'ai fait des émissions avec Didier Catineau (historien local). En emmenant mes enfants à l'école, je me suis retrouvée Présidente des parents d'élèves. Ma fille Claire avait des amies qui faisaient partie d'un groupe folklorique, et souvent, elle apprenait à danser dans la cour de l'école avec elles. C'est ainsi qu'elle s'est trouvée vite embarquée à la Pibole, et comme elle apprenait à jouer de l'accordéon, elle a vite été recrutée comme danseuse et musicienne. Bien sûr, cela a fait boule de neige, je me suis remise à la musique et je l'ai accompagnée au violon. Claude en a eu très vite marre de rester seul à la maison et il a donc suivi comme danseur. Il est même devenu Président de l'association par la suite !! Je sais coudre, je me suis donc mise à faire les costumes. Que de doux moments d'échanges, avec d'autres gens de France, d'autres pays, que de beaux voyages, de beaux souvenirs, de crises de rire. Ma

facilité à aller au-devant des gens est un plus lors de nos animations, et ma fille parle en patois, Alain bien sûr fait partie de la troupe, il danse et chante aussi. Un jour, a été créé le Comité de Jumelage avec le Portugal !!! En 1991 je suis entrée dans le Conseil d'Administration. De plus, avec mon fils Alain, nous rédigeons les articles de cette association pour le journal communal. Il y a quelques années, Courcoury s'est vu doté d'une bibliothèque, adorant lire, il était évident que j'allais aussi devenir bénévole, je tiens donc des permanences. Une autre association a vu aussi le jour il y a quelques années, la chorale, le Chant des Champs. Aimant chanter, j'y suis rentrée ainsi que Claude. Les défis et les sensations des concerts nous font le plus grand bien. Notre chère Maggie, chef de chœur, nous torture dans le bon sens du terme pour obtenir le meilleur de nous-mêmes. Mes années radio m'ont donné l'aisance pour parler au micro lors de diverses Fêtes de l'Oie, j'anime et espère de tout cœur avoir l'honneur d'animer cette 25^{ème} édition. Cela se fête !!! J'en oublie sûrement, par exemple le temps du Comité des Fêtes et des repas d'anguilles où nous étions serveurs. Tout ceci ne laisse guère de place à la vie de famille, mais comme nous sommes tous investis cela devient une habitude !!! Mon fils est investi partout, dans la majeure partie des associations, il est même Conseiller Municipal. »

Une famille vraiment au service de notre commune et pour qui la vie est bien loin d'être un long fleuve tranquille !! Merci à eux pour tout ce qu'ils donnent pour notre plus grand plaisir.



Notre clin d'œil historique

REVENONS A PRESENT VERS LE COURCOURY D'AUJOURD'HUI EN ALLANT A LA RENCONTRE DE SYLVIE ET DOMINIQUE SERRA.

Sylvie est née le 29 mars 1960 au Mans. Dominique, est né le 17 août 1958 en région parisienne, à l'hôpital de Saint Mandé, ville où son père était militaire de carrière. Il est le dernier de cinq enfants. Dominique a travaillé tôt, il n'avait pas « la fibre des études ». A 17 ans, il est devenu groom dans un hôtel de luxe, ce qui a été pour lui un véritable apprentissage de la vie. En 1979, changement



d'orientation, il tient une librairie dans un grand hôtel. Puis en 1981, il quitte ce contexte pour devenir chauffeur pour la sécurité à l'Ambassade des Etats-Unis. C'est après 7 ans qu'il décide de s'orienter vers les Services Généraux. En 1993, il finit sa carrière comme responsable des inventaires et assistant du conservateur, qu'il finit par remplacer à son départ. Il arrêtera en 2017. Sylvie, quant à elle, a continué ses études au Mans jusqu'à l'obtention de son Bac. C'est en allant faire un tour vers la Capitale, accompagnée de son frère, qu'elle va faire la rencontre de Dominique. Un soir, son frère cuisinier de métier, (le 11 avril 1978 se souvient Sylvie), lui dit « viens j'ai

quelqu'un à te présenter, il travaille dans le même hôtel que moi », et Cupidon est passé par là... Quelques temps après, Sylvie allait continuer ses études à la Capitale, et les 2 amoureux se sont mariés en 1980. De leur union sont nées 2 superbes filles, l'une est toujours à Paris, la seconde a suivi son mari lorsqu'il a hérité de la maison de son grand-père à Chérac, ils sont donc venus l'habiter. Ils sont mariés depuis 2011 et ont donné à leur tour 2 beaux petits-enfants à Sylvie et Dominique. Après ses études, Sylvie est devenue fonctionnaire territoriale. Elle est, depuis 15 ans, devenue directrice des ressources humaines. En 2016, Sylvie et Dominique vivaient à Meudon, mais suite à un concours de circonstances, leur vie allait prendre un autre chemin. Dominique a subi une séparation d'avec son employeur soldée par un licenciement. Ensuite, la maladie est venue s'immiscer dans son existence, de là est né le désir de changer d'air et de se rapprocher de leur fille éloignée. Ils ont donc lancé une recherche via internet dans les alentours de l'endroit où habite leur fille. Dans un premier temps, ils ont opté pour la location en attendant de trouver le coup de cœur. Ils ont donc déménagé dans le bourg de Courcoury, là où ils habitent à ce jour. Puis ils ont repris les recherches, rien ne convenait, ou trop loin (Sylvie s'était fait muter à Saintes) ou trop de travaux. Mais un jour, leur propriétaire leur a parlé de son intention de vendre, et là, tout a été très clair, le coup de cœur ils l'avaient déjà eu, ils étaient dedans, ils ont acheté... A présent, leur fille restée à Paris, parle d'acheter aussi dans la région, tout est bien dans le meilleur des mondes. Tout a été rapide pour l'intégration du couple sur notre commune. En effet arrivés le 15 février 2017, c'est en juillet de la même année que Dominique rencontre à la Fête des Battages des membres de la Pibole et de la chorale. Et c'est ainsi qu'il s'est très vite fait convaincre de rejoindre les chanteurs du mercredi soir. Dans la foulée, il s'est inscrit à l'élan Saintais et va à la gym les lundis et mercredis. Toujours dans un esprit sportif, il a vite rejoint les Mille Pattes et va donc marcher les vendredis matin. Pour finir, en janvier 2018, il est devenu Président du Conseil de Développement de la CDA. Sylvie, quant à elle, est bien trop occupée par son travail, sa maison, leurs 2 compagnons, Farouk le chien et Bony leur chatte. Elle adore la musique classique et attend d'être à la retraite pour reprendre la musique. Elle a joué de la guitare auparavant. De plus elle adore les voyages. Dominique a une autre passion secrète, il restaure les tableaux et peint aussi lui-même.

Un couple bien occupé et déjà impliqué dans la vie de sa commune. Souhaitons-leur une longue et belle vie à Courcoury !!!



La vie au quotidien

Etat Civil



MARIAGES



ABRIMA Marie-Françoise
et BONNAUDET Philippe le 13 mars 2018



VENANT Patricia
et FERCHAUD Didier le 26 mai 2018



MOULON Muriel et DROUILLARD Frédéric
← le 23 juin 2018



NAISSANCES

Matis BRUNET, né le 19 janvier 2018
Noé CHATAUX, né le 03 avril 2018
Adrien COUTURIER, né le 7 juin 2018



DÉCÈS

Eva NATIER, le 12 mars 2018

L'AMOUR D'UN CYGNE



*Je roulais entre les vignes ; soudain un cygne me fit signe.
Ce fut un mauvais signe. D'un coup de volant, je perdis la ligne.
Là-haut il fallut que je me signe.
Derrière moi, j'entendis une voix « Oui, même d'une croix il faut qu'il signe »
Je ne comprenais que le langage des signes,
Les anges battaient des ailes comme des cygnes...
Mais, je rêve, ils me font tous signe...
Je compris tout de suite que c'était signé,
J'étais rendu au paradis où la vie n'a aucun signe,
Où le zodiac y puise ses signes...
Sur un nuage je vous fais signe
Vous ne répondez plus à mes signes.
La morale :
Si vous voyez un cygne vous faire signe
Arrêtez-vous
C'est si beau un cygne
Surtout s'il vous fait signe*

Signé : Pierre ROUILLE



UN CONSEILLER A L'HONNEUR

Un conseiller municipal de Courcoury, Alain PHILIPPE, vient d'être doublement récompensé pour les activités qu'il mène, au-delà de son mandat d'élus de la commune.



Label « Honneur en Action » décerné par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

Comme vous l'avez appris à la lecture des supports d'information diffusés par la Mairie, l'opuscule intitulé « Mémorial de la Légion d'Honneur à Courcoury » regroupe le maximum de documents (actes d'état-civil, coupures de presse, photos, diplômes, ...) sur les Légionnaires nés, décédés et/ou ayant vécu ou vivant dans notre commune.

Il s'agit d'un ouvrage de mémoire, en cours de finalisation, destiné à enrichir les archives (communales, départementales, généalogiques, mémorielles, ...).

Parmi l'ensemble des projets présentés, venus de toute la France, le Siège national de la SMLH a décidé de lui attribuer le label « Honneur en Action » ; cette récompense lui a été remise, au mois de décembre dernier, à l'Hôtel National des Invalides, par le Général Hervé Gobilliard, président.

Médaille d'Honneur de la Ville de Cognac

Lors de la cérémonie des vœux, Michel Gourinchas, Maire de Cognac, a souhaité lui remettre solennellement, devant un parterre de 600 personnes, la Médaille de la Ville de Cognac pour son action, depuis 1996, en faveur de la ville et de son produit éponyme, l'AOC Cognac : directeur du BNIC (pendant 14 ans), secrétaire général du Festival du Film Policier (pendant 10 ans), actuellement président de l'association humanitaire ELISA (basée à la fois à Courcoury et à Cognac) ...



REPAS DE NOËL DES ELEVES A L'AMARYLLIS
22 décembre 2017



Quel bon moment ...



Copains



Tenue d'invités...



Adultes



Noël à l'ancienne : orange et Père Noël en chocolat



POT DE DEPART DE CAMILLE
9 FEVRIER 2018



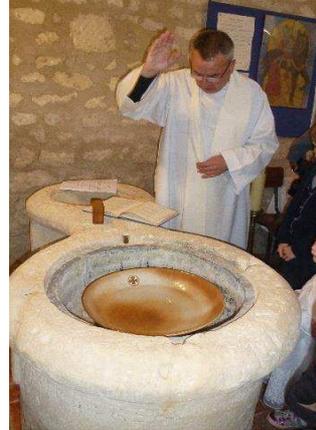
Ce départ était l'occasion
d'accueillir dans notre
collectivité la nouvelle
secrétaire,
Mme FREMINET Claire





La vie au quotidien

FONTS BAPTISMAUX : 6 mai





La vie au quotidien

CEREMONIE DU 8 MAI 2018



Le protocole classique fut respecté : dépôt de la gerbe par les enfants, sonnerie aux morts, appel des Morts pour la France, Marseillaise, messages du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC).

A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la salle René GUILLOT autour d'un buffet magnifiquement concocté par les conseillers municipaux.



La vie au quotidien

REUNION ET CEREMONIE AU PORTUGAL, 11 MAI 2018



Françoise BARBAUD (Adjointe au Maire et Présidente du jumelage) et Alain BOISSINOT (Conseiller Municipal et Vice-Président du jumelage) rencontrent leurs homologues de Pampilhosa lors d'une réunion de travail pour envisager des projets d'échanges.

REUNION PUBLIQUE DU BUDGET

Comme chaque année depuis 2008, la municipalité présente à la population, en réunion publique, les comptes publics de la collectivité. C'est aussi l'occasion de présenter les futurs projets.





La vie au quotidien

VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) est la seule association nationale dont l'expertise, acquise depuis 1988, est reconnue pour son approche globale de la pollution lumineuse, ses actions nationales et locales, avec des outils et des recommandations innovants. Elle s'appuie sur la réglementation en vigueur : le décret n° 2012-118 du 30 janvier 2012, visant à l'extinction des enseignes et des publicités lumineuses, les lois Grenelle 1 et 2, la loi sur la transition énergétique de 2015, la loi pour la reconquête de la biodiversité et les orientations du projet Trame verte et bleue de 2016.



Chaque année, elle organise un concours national dans le but de valoriser les communes qui contribuent, par leurs choix sur l'éclairage public, à supprimer les nuisances lumineuses impactant la biodiversité, le sommeil et la santé des habitants. Elle dispense des conseils pour maîtriser les dépenses publiques et explique comment lutter contre les idées reçues pour mieux gérer l'impact des activités humaines sur les gaz à effet de serre, favoriser le recyclage des matériaux et aussi maintenir une capacité d'observation du ciel nocturne.

C'est dans le cadre de ce concours que la municipalité s'est vu décerner, le 9 juin, le label Villes et villages étoilés, avec 4 étoiles, par Alain Fleury, représentant l'ANPCEN. Éric Bigot, maire, entouré de Kim Baron-Brumaud et Alain Boissinot (les élus chargés de préparer le dossier), était fier de l'obtention de ce label, d'autant plus qu'en Charente-Maritime, Courcoursy est la seule commune à bénéficier des 4 étoiles depuis 2013 (le label est valable quatre ans).

Ainsi, l'équipe chargée du dossier a dû vérifier le maintien des acquis de 2013 pour concourir à nouveau, tout en priorisant ses actions sur l'éclairage public, la géothermie et le respect de l'environnement « Natura 2000 ».

F. BERRY



La vie de la bibliothèque

La bibliothèque est un service public municipal gratuit au service des habitants de la commune. Vous y serez accueilli et conseillé par les bénévoles regroupés au sein de l'Amicale des lecteurs.

Les horaires de la bibliothèque

Mercredi	16h / 18h
Jeudi	16h30 / 18h30
Samedi	10h / 12 h

Votre bibliothèque ne peut fonctionner que grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour se mettre à votre service, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Des manifestations de la bibliothèque mises à l'honneur dans le journal Sud-Ouest

COURCOURY
**La Charente chantée
par Alain Veluet**



Alain Veluet, auteur-compositeur troubadour en concert à Courcoury. PHOTO F.B.

COURCOURY
**La petite bibliothèque
qui voulait grandir**



Des enfants passionnés par la lecture de « Tchou Tchou, le train des animaux ». PHOTO F.B.

Dans le cadre du printemps des poètes l'Amicale des lecteurs avait convié le samedi 24 mars à la maison de la Seugne Alain Veluet, auteur, compositeur, interprète. Une soixantaine de spectateurs a pu écouter une trentaine de chansons aux tonalités très variées allant de l'émotion à l'humour en passant par la révolte.



Le 14 mai la bibliothèque a pu de nouveau accueillir les bébés lecteurs

Après plus d'un mois de fermeture pour réaliser les travaux permettant la mise aux normes accessibilité et l'agrandissement de l'espace public la bibliothèque a rouvert ses portes le 2 mai.

Ces travaux financés par la commune ont été réalisés par les agents techniques Joël Corbineau et Johnny Prigent dont nous saluons la qualité du travail.



La vie au quotidien

Ce nouvel espace permet aux bénévoles de l'Amicale d'accueillir dans de bonnes conditions les bébés lecteurs et les élèves de l'école

Un nouvel espace pour les enfants



Un nouvel espace pour les adultes

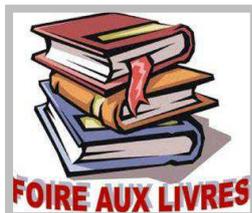


La réouverture de la bibliothèque a été suivie par le passage du Bibliobus de la BDP ayant permis de renouveler plus de 300 ouvrages et la totalité des 150 CD mis à la disponibilité des lecteurs



Venez découvrir un nouvel espace et de nouveaux ouvrages

Date à retenir



Une Foire aux livres : le dimanche 23 septembre de 10h à 18h

A la salle associative : organisation de la troisième foire aux livres au profit de la bibliothèque

Faites-vous plaisir : offrez-vous des livres à petits prix



A COURCOURY
Le samedi 20 octobre
à la salle des fêtes 20h30



La vie au quotidien

Une sortie scolaire non ordinaire

Les CM1 et CM2 de l'école de Courcoury mènent cette année un projet autour de la sculpture. Ainsi, ils se sont intéressés au calcaire, cette roche si connue dans notre région qui est à l'origine des belles maisons typiques charentaises, entre pierres de taille et moellons, mais qu'on retrouve aussi à l'Arc de Germanicus de Saintes, à Fort Boyard, jusqu'à la cathédrale de Cologne en Allemagne. C'est ce même calcaire qui nous permet aussi de nous déplacer car il est utilisé pour faire les routes. Ils ont décidé d'aller à la rencontre de ses origines.



L'entreprise de travaux publics et privés la SECTP, située à Saint Hilaire de Villefranche, dirigée par Monsieur Mattéi, leur a ainsi gentiment ouvert les portes de sa carrière de Plassay le lundi 26 mars dernier.

D'où vient le calcaire ? Comment le récupère-t-on ? Qu'en fait-on ? La visite guidée prévue par Monsieur Fouché et effectuée en bus sur le site de production leur a permis d'obtenir des réponses, de parler écologie et développement durable, de monter en toute sécurité dans des engins de taille impressionnante, qu'on ne côtoie pas

tous les jours, stationnés moteur coupé à l'écart de toute activité. Ils ont ainsi pu calculer le nombre de camions chargés chaque jour ou le nombre de tirs à la dynamite par an, une façon bien sympathique de pratiquer le calcul mental...

L'après-midi, ils sont allés visiter le Pôle Nature de Crazannes, réentendant la même origine de la roche, mais cette fois pour un autre usage : la construction de bâtiments, avec une découverte d'un lexique différent et un retour dans l'histoire. Les élèves de CM1 de Madame Sandeau se sont exercés à la sculpture. Les CM2 de Madame Lefort travailleront eux prochainement la pierre à l'école avec l'assistance de Monsieur Hennion, sculpteur de Saint-Savinien. Ils ont profité du site pour en étudier également la faune et la flore.



Ils ont maintenant pour projet de réaliser un compte-rendu sous forme de diaporama qu'ils adresseront en remerciement de leur accueil aux deux sites. Ils réinvestiront ainsi leurs connaissances nouvellement acquises en informatique.



La vie au quotidien

C'est reparti pour les CM2 de Courcoury

Les CM2 de Courcoury sont partis le 28 mai dernier en classe découverte dans la Vienne (86) durant 5 jours. Ils y ont pratiqué la sculpture sur argile au Roc aux Sorciers de Angles sur Anglin (86), la linogravure (sur aluminium), l'enluminure et la calligraphie à la Cité de l'Écrit de Montmorillon (86). Ils ont pratiqué l'équitation en finalité d'un projet mis en place grâce au soutien de la CDA au centre équestre de Saintes où ils s'y sont initiés. Ils ont fait de l'accrobranche au centre d'hébergement de Dienné (86) et dormi dans des yourtes. Ils ont poursuivi une séquence commencée en classe sur la programmation informatique, l'image et la vidéo en visitant le Futuroscope. En sciences, ils ont visité la centrale nucléaire de Civaux (86). En histoire, ils ont découvert les châteaux de François 1^{er} et de Léonard de Vinci à Amboise (37) sur lesquels ils ont travaillé en classe.



Ce séjour a été préparé tout au long de l'année. Pour cela, les élèves se sont engagés pour mener des actions avec le soutien de l'association des parents d'élèves du RPI de Courcoury-Les Gonds afin de financer leur voyage. Ils en ont géré eux-mêmes l'organisation, depuis les courriers de réservation adressés aux différents sites jusqu'aux chèques d'acompte en passant par les courriers de remerciement aux mairies de Courcoury et de Les Gonds, à la CDA de Saintes et à l'association de parents d'élèves du RPI qui ont tous soutenu financièrement leur projet. Ils ont dû aussi concevoir, taper et mettre

en forme un carnet de voyage sur un logiciel de traitement de texte, l'imprimer et le relier. Il leur a fallu rédiger, calculer, débattre entre eux à chaque instant pour toutes les décisions à prendre.

Une classe découverte, c'est aussi une vie en collectivité qui exige de la fraternité, de l'entraide, de l'autonomie et de la responsabilité, le tout sous le regard bienveillant de leur enseignante et des deux parents accompagnateurs qui ont veillé à leur sécurité car sur place, ce sont encore les élèves qui ont géré leur séjour.

Commentaires du DDEN

L'école de Courcoury est une petite école de campagne où tout est fait pour que les enfants et adultes y vivent et y travaillent dans un cadre agréable, apprécié par toute la communauté éducative.

La CDA est attentive aux besoins matériels nécessaires au bon fonctionnement des classes, et, par les activités périscolaires de qualité proposées, participe au bon épanouissement des enfants.



L'accueil périscolaire à Courcoury : « les Renardeaux »

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h15 à 19h.

Ce service de proximité pour les familles est défendu par les élus de la commune dans le cadre de la compétence éducation – enfance – jeunesse de la CDA de Saintes mais ne peut être pérennisé que par la fréquentation des enfants.

Tout au long de l'année les enfants ont évolué autour du thème :

"Anime tes pieds, anime ta tête."

Ils ont pu tester différents sports comme le rugby, le tchoukball, l'ultimate frisbees...

Ils ont fait des jeux collectifs, coopératifs, de l'expression théâtrale, des percussions et du hip hop présentés lors de la fête de l'école 🐾.

Ils se sont initiés aux joies du bricolage au travers de différents ateliers créatifs.



En partenariat avec la bibliothèque, les enfants ont aussi laissé libre cours à leur imagination en créant de jolis dessins sur une ancienne cabine téléphonique transformée en boîte à livres qui sera mise au service des habitants de la commune.



Encore une année bien remplie : Nelly GAURICHON, directrice



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD

06 81 71 65 46

AMICALE DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE

Président : Jean-Marc KELLER

06 74 39 74 49

CALAS

Présidente : Karine LE HOANG

09 53 95 16 51

COMITE DE JUMELAGE

Présidente : Françoise BARBAUD

06 76 84 19 16

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : M. CABANEL

05 46 91 96 25

06 84 54 29 93

CORCOSSE AMITIE

Présidente : Jeannie CARRE

06 07 75 33 18

COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN

05 46 91 08 70

Contact Chorale : Anny BRUNG

05 46 91 03 94

Atelier créatif du mercredi : Françoise NORMAND

05 46 93 18 23 (*Mairie*)

CUISINES ET PARTAGES

Président : Hai LE HOANG

09 53 95 16 51

DELEGATION DE L'AFM DE CHARENTE-MARITIME

Déléguée : Claudine DARANLOT

05 46 96 90 37

06 62 80 51 39

ELISA

Président : Alain PHILIPPE

06 08 74 80 55

PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS

Président : Stéphane REMAUD

06 67 07 50 82

PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Jean-Louis MECHAIN

06 77 99 27 04

SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT

06 26 02 85 58



CORCOSSE AMITIE



Les activités du club CORCOSSE AMITIE se poursuivent cette année 2018 toujours dans la bonne humeur.

C'est dans cet esprit que le 07 février, 36 personnes ont partagé un repas spectacle au cabaret « La Castafiore" à Nantillé.



Bien sûr les traditionnels goûters autour des crêpes et merveilles ont eu un franc succès.



Beaucoup se sont retrouvés le dimanche 18 mars au restaurant l'Amaryllis pour le repas de printemps suivi le 19 avril d'un repas détente préparé avec dévouement pour toutes nos bénévoles.





Vie associative et Acteurs de la vie sociale

Les travaux manuels le lundi après-midi réunissent une dizaine de personnes pour confectionner divers objets pour la tombola, pour les chars du 15 Août ou le marché de Noël. Au cours de cet atelier ont été réalisés les décors des chaises pour les bébés lecteurs.



Cette année le voyage surprise du 23 mai a permis à beaucoup de redécouvrir la belle ville de Bordeaux au cours d'un déjeuner croisière sur la Garonne et d'une visite guidée, un peu humide, à bord d'un bus à impériale. Merci à notre chauffeur de bus également conducteur de fauteuil !



Toujours fidèles au rendez-vous du vendredi matin les Mille Pattes continuent de découvrir les chemins de Saintonge.



Le club Corcosse Amitié compte actuellement une centaine de membres et propose des activités diverses tout au long de l'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter notre présidente,
Madame CARRE Jeannie au 06 07 75 33 18.



LE P'TIT ECHO DE LA PIBOLE SAINTONGEASE

Dansons maintenant !



Association Loi 1901 **créée en 1973** (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Son siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants de Courcoury et ses environs sans limite d'âge

Son objet : perpétuer les arts et traditions populaires locaux de la fin du XIX^e s. par le parler, le costume, la musique, le chant et la danse

LA PIBOLE CHEZ LES ARVERNES PAR TOUTATIS !

Echange avec les amis auvergnats de « La Bourrée des Volcans », La Pibole a été invitée aux « Fêtes de CHAMALIERES » les 26 et 27 mai 2018. Une belle occasion d'escapade en montagne et d'échange avec les hôtes et des provençaux, « Lou Galoubet » de LAMBESC

Vue sur les Puys (il y a même un peu de neige sur le Sancy)



*Plateau de Gergovie
(son monument)*



Spectacle en plein air dans un parc du centre ville de Chamalières :



Réception officielle avec
M. Louis GISCARD
D'ESTAING,
Maire de Chamalières →





Vie associative et Acteurs de la vie sociale



La Provence : Lou Galoubet



L'Auvergne : La Bourrée des Volcans



La Saintonge : La Pibole



DEGUSTATION : UNE TRUFFADE

Confrérie de La Truffade

Pour 8 personnes :

- 2,5 kg pommes de terre fermes
- 1 kg de tomme de cantal
- 1 belle gousse d'ail épluchée
- 75 g de lard double ou 2 cuillères à soupe de graisse de canard



Couper les pommes de terre en gros dés et les faire revenir dans la graisse pendant environ 20 mn. Sel/poivre

Couper la tomme en fines tranches Incorporer l'ail et sans cesser de remuer y introduire le fromage.

Dès que la tomme est fondue servir chaud dans la cocotte (la préparation doit pouvoir filer sur plus d'un mètre)



Infos pratiques :

Président Jean-Louis MECHAIN Tél : 06 77 99 27 04 jean-louis.mechain@wanadoo.fr

Directrice Claire BOISSINOT Tél. : 05 46 91 04 74 claire.boissinot@wanadoo.fr

E-mail : lapibole17@laposte.net

Notre site : <http://www.lapibole.fr>

www.facebook.com/La-pibole-saintongeaise-

Cotisation annuelle : 7.00 €/

Répétitions : salle R. Guillot (face Mairie) à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 45 /



CHERS AMIS DE COURCOURY,

C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons, six mois ont passé. Beaucoup d'événements ont eu lieu avec le concours de la société des fêtes et en votre compagnie.

- Le 19 janvier 2018 a eu lieu notre Assemblée Générale.
- Le 10 mars 2018 c'était le tour de notre concours de belote, toujours beaucoup de participants, et des parties dans la convivialité et la bonne humeur.
- Le 1^{er} Mai 2018 notre réputé brin d'aillet. Dans une ambiance chaleureuse, 110 personnes étaient réunies pour fêter le muguet et partager un repas digne de ce nom !!
- Le 23 juin 2018, c'était enfin notre repas moules frites, toujours autant prisé, et toujours aussi copieux. Les danseurs en ont profité pour se défouler !!

Le temps passe si vite, nous voici arrivés au moment de vous présenter les manifestations que nous avons prévues pour vous dans les mois à venir :

- Le 7 juillet 2018, comme chaque année, nous participerons aux Jeux Inter-Villages, cette année à Vénérand. Venez nombreux nous encourager, et si vous désirez faire partie de notre équipe, surtout n'hésitez pas, prenez vite contact avec nous !!!
- Le 29 juillet 2018 nous vous proposons un repas grillade. Rendez-vous à 12 heures et venez nombreux !!
- Le 14 et 15 Août 2018, nous participerons bien sûr à la Fête de l'Oie, 25 ans cela se fête !!! Si vous avez envie de faire partie de l'aventure, nous en serons ravis...
- Le 13 octobre 2018, sera le jour de notre dernier concours de belote de l'année, que les joueurs se préparent, les cartes vont tourner !!

Comme à chaque fois, mais surtout pour les nouveaux arrivants, nous vous informons que la société des fêtes loue de la vaisselle et un lave-vaisselle à l'occasion de vos soirées dans la salle des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter au 06 26 02 85 58.

C'est avec plaisir et sincérité que nous remercions tous les acteurs qui font vivre la société des fêtes : membres de l'association, bénévoles, personnes de la commune, et personnes venant d'autres villages, votre aide nous est précieuse. Sans votre présence rien ne serait possible, soyez en vivement remerciés.

Nous vous quittons à présent en vous souhaitant de passer un bel été, de belles vacances en famille et entre amis. De ces instants de bonheur qui font que la vie est plus douce. Revenez nous en pleine forme et le cœur rempli de bonheur, à bientôt.

ROBERT BIGOT



Repas brin d'aillet du 1^{er} Mai et ses traditionnelles pyramides de gobelets





Vie associative et Acteurs de la vie sociale



NOUVELLES D'ELISA

ELISA : petite Association humanitaire qui fait le maximum ! telle pourrait être sa devise (calquée sur un slogan publicitaire des années 80) !

Le container (de 80 m³ au total) à destination d'Haïti a été chargé à Nantes le 7 avril ... plus de 160 cartons, près de 11 m³ avaient été préparés, étiquetés, répertoriés en amont ... ils ont pu être rangés à bord pour le compte d'ELISA : fournitures scolaires, vêtements, jouets, produits d'hygiène, ordinateurs et imprimantes, téléphones portables, livres, équipements de sport ... tant d'objets qui vont faire le bonheur de nos amis de la vallée de Marbial.

Après une traversée de l'Atlantique, au départ du Havre, sur un gros porte-containers, il a été transbordé à Cartagène (en Colombie) sur un navire à plus faible tirant d'eau pouvant accoster à Port-au-Prince (le 16 mai) ... Les longues formalités de dédouanement, n'ont toujours pas commencé, à cause de la guerre des gangs armés qui a repris de plus belle dans le quartier de Martissant (là où se trouve la Douane) ! Difficile la vie en Haïti, difficile de travailler avec ce pays !

L'occasion est belle de remercier tous les Courcourais qui, par leur générosité, ont contribué au succès de cette opération ... merci, en particulier, à Astrid, Geneviève, Liliane, Martine et Célia, Michelle, Sylvie ...

Il nous faut d'ores et déjà penser à l'envoi d'un nouveau container, le 5^{ème}, sûrement fin d'année / début 2019 ... alors pensez bien à donner des objets en bon état (y compris vos téléphones portables avec batteries), à offrir des fournitures scolaires ou des produits de première nécessité ... et puis, nous recherchons toujours un entrepôt clos, couvert, sain, sécurisé et accessible pour le stockage et la préparation des colis.

Si les parrains et donateurs d'ELISA résident dans pratiquement toute la France, la base de l'Association se trouve dans nos 2 départements charentais, à Courcouray et à Cognac.

En Charente Maritime, sûrement avez-vous vu, au mois de février, les 2 pages consacrées à ELISA par le magazine gratuit VIDICI. A la rentrée, Ici Magazine devrait également publier un article sur nos activités.

Nous continuons à agir avec Gwendoline WARY, « Belle de Poitou-Charentes 2017-2018 » : après le lancement, à Chantonnay (Vendée) – en présence de Chimène BADI et de Julie ZENATTI - d'une vente de bijoux lors des fêtes de Noël (toujours en cours sur le site Internet), nous allons mettre en place, ensemble, des collectes auprès d'établissements scolaires. Et, dans son intervention lors de la finale nationale « Belle de France » à Lyon, elle a longuement présenté ELISA ...

En Charente, le Club Rotary Val de Charente a choisi ELISA comme Association partenaire lors de ses différentes opérations 2018 : bar du Festival International de la BD, journée roller « Roll in City » à Angoulême (26 mai), vente caritative (via une tombola) d'une statuette en bronze offerte par un artiste local (en juin), vente de charentaises, ...

Le Lycée Agricole de l'Oisellerie a organisé, le 26 mars, une soirée humanitaire (400 spectateurs), dont tous les profits ont été remis à ELISA ... Le 4 juin, ELISA interviendra devant tous les collégiens de 6^{ème} du Collège de Chasseneuil-sur-Bonnieure qui, à cette occasion, lanceront une collecte ... Le 29 septembre, ELISA sera le partenaire du Cognac Athletic Club pour les « 10 km de Cognac », à travers les rues de la ville (800 coureurs attendus).

Au programme est également prévu, le 12 octobre, un spectacle de chansons à l'auditorium de la Salamandre de Cognac (mis gratuitement à la disposition de l'Association par la Municipalité) ... la « famille » RIBOT (Rémy, Aymeric et Benjamin, de Fléac-sur-Seugne), bien connue à Courcouray, se produira bénévolement au profit des enfants d'Haïti ... Une date à noter sur vos agendas !

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

(Proverbe africain)

Contact / renseignements :

Alain PHILIPPE / Président d'ELISA
8 impasse des Fleurs – 17100 COURCOURY
Mail : alainelisa@orange.fr
Tél : 06 08 74 80 55



Vie associative et Acteurs de la vie sociale



Chimène Badi et Julie Zenatti sur le stand ELISA



Gwendoline Wary,
« Belle de Poitou-Charentes 2017-2018 »
sur le stand ELISA

COGNAC Auditorium de la SALAMANDRE
Vendredi 12 octobre 2018 à 20 h30

CONCERT EXCEPTIONNEL AU PROFIT DES ENFANTS D'HAÏTI VENEZ NOMBREUX !

PREMIÈRE PARTIE : BENJAMIN

« Il aurait aimé être une source d'eau fraîche et pure dans un monde où les femmes sont assaillies... »

DEUXIÈME PARTIE « Chansons d'amour »

Van Helsing dans « Dracula, l'amour plus fort que la mort »

The Voice 2

Aymeric et Rémy Ribot, le père et le fils, réunis dans un spectacle poétique, tendre, drôle et interactif, où leurs voix se marient dans un moment partagé avec le public

COGNAC AAV Prod

Entrée : 10 € (pour les enfants de la Vallée de Marbial / Jacmel)

Projet d'affiche concert du 12 octobre 2018 à Cognac



Livraison cartons à Nantes



Chargement container à Nantes

Bulletin-réponse « jeu du 50^{ème} numéro »

A découper (ou recopier sur papier libre) et déposer à la Maire au plus tard le 5 août 2018

Nom : Prénom :

Téléphone : .../.../.../.../... e-mail :@.....

Nombre d'oies que j'ai trouvé : dans les pages suivantes :

Page	Nb Oie								
1	0	13		25		37		49	
2	1	14		26		38		50	
3		15		27		39		51	
4		16		28		40		52	
5		17		29		41		53	
6		18		30		42		54	
7		19		31		43		55	
8		20		32		44		56	
9		21		33		45		57	
10		22		34		46		58	
11		23		35		47		59	
12		24		36		48		60	0

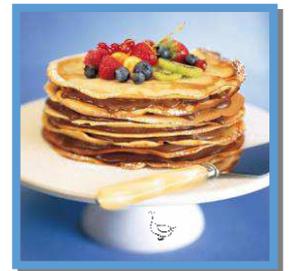


L'année scolaire est presque terminée...

L'Association des Parents d'Elèves Courcoury - Les Gonds a pour but de dynamiser les écoles de Courcoury et de Les Gonds grâce à l'organisation d'événements extra-scolaires. Cette année, le Marché de Noël a remporté un grand succès, avec la vente de produits créés par les élèves de CM1 et CM2 et notre buvette.



En février, nous avons organisé « la fête des crêpes ! », entre crêpes, déguisements et musique, la fête a été une réussite.



Malheureusement suite aux fortes pluies de ce début juin, les circuits de randonnées sont devenus impraticables et nous avons été dans l'obligation de reporter cette manifestation programmée le 10 juin. Elle sera reconduite mi-septembre.

Nous avons terminé l'année scolaire par notre **Kermesse** (école de Courcoury) le **30 juin** où les enfants des deux écoles ont chanté et dansé et où nous avons été ravis de vous accueillir à notre buvette. Sans oublier notre Tombola !

Cette année encore cela nous a permis de participer aux financements de différents projets scolaires ; des tickets de cinéma à une semaine dans la Vienne en passant par des ateliers de musique à l'Abbaye aux Dames ou une journée au Puy du Fou, sans oublier les cadeaux de Noël pour chaque classe.



« Nos manifestations ne sont pas réservées seulement aux parents d'élèves, au contraire vous êtes tous les bienvenus. Plus il y aura de monde lors des événements organisés par l'APE, plus les enfants des deux villages pourront faire des sorties et des activités intéressantes et nouvelles ».

A très bientôt...

L'équipe de l'APE



La Cour'Oie

COURCOURY
 (8km au Sud de Saintes)

14 août 2018

16 H 00
 CÉRÉMONIE
 D'OUVERTURE
 DE LA FÊTE
 DE L'OIE

17 H 30
 MESSE DU
 SOUVENIR

19 H 00 DÎNER ET SPECTACLE 80'S

Années 80

AVEC PHONO LASER DE NIORT (79)

15€

france bleu la rochelle

www.ville-courcoury.fr

COURCOURY
 (8km au Sud de Saintes)

15 août 2018

Fête de l'Oie

25ème Edition

Produits Régionaux

Artisanat

Vide-Grenier

15 h Cavalcade

Battages à l'Ancienne

19 h Repas

21 h Spectacle

france bleu la rochelle

www.ville-courcoury.fr

Chorale le chant des champs



Le vendredi 27 avril 2018 la chorale de COURCOURY le « Chant des Champs », sous la direction de son chef de chœur Maggie, a été invitée à participer à un spectacle vocal en l'Eglise Saint-Jean de Saint-Jean-d'Angély. Le spectacle s'est déroulé en collaboration avec deux autres chorales, les Mirliflûtes et Gospel en Borderies, accompagnées respectivement de leurs deux chefs de chœur Mme Dugast et Mme Fouquet. Chacune des trois chorales a interprété son propre répertoire (13 chants par groupes). S'en est suivi un chant africain interprété par les trois formations (photo à gauche). La centaine de spectateurs, qui étaient venus partager ce moment, ont chaleureusement applaudi le spectacle. S'en est suivi un buffet accompagné d'un pot offert par les organisateurs. Espérons que cet échange se renouvellera l'année prochaine ! 🐾



LA CALAS

Courcoury Association Loisirs Accueil et Sport



Animé par Yamina FILLIS-LAURAIRE de l'Élan SAINTAIS

Le lundi de 19h à 20h - Salle des Fêtes

Total body zen (pilates)

Animé par François SORET de New Boxe

Le mardi de 19h00 à 21h00 : adultes, adolescents - Salle des Fêtes

Le mercredi de 16h00 à 17h00 : enfants - Salle des Fêtes

Le mercredi de 17h15 à 18h45 : adultes - Salle des Fêtes



**La savate
boxe française**

Animé par Corine HOFF de l'Élan SAINTAIS

Le mercredi de 19h à 20h - Salle des Fêtes

**Gymnastique, abdos,
fessiers, step....**



Animé par Martine PUJOL de Bulles de Clown

Le jeudi de 9h30 à 10h45 - Salle des Associations

Yoga



Cuisines et Partages

Nous avons découvert comme recettes :

Mars : tête de veau sauce gribiche

Mai : repas indien

Juin : repas vietnamien



CURRY D'AGNEAU (recette repas indien) Façon Josette

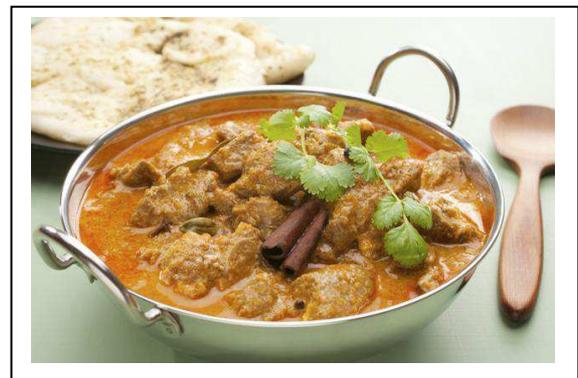
Nombre de parts : 4 personnes

Temps de préparation : 20 minutes

Cuisson : 25 minutes

Ingrédients :

5 oignons émincés
120g de ghi
500g d'agneau découpé en petits cubes
1 cuil. à café de graines de cumin
1 cuil. à café de graines de coriandre
1 piment vert haché menu
1 petit morceau de racine de gingembre hachée
2 gousses d'ail hachées
1 cuil. à café de garam masala
½ cuil. à café de cardamome en poudre
75 cl de yaourt
1 cuil. à soupe de coriandre fraîche hachée
Sel



Préparation :

Faire revenir les oignons dans le ghi 5 minutes, puis ajouter les cubes d'agneau et les faire sauter à feu vif jusqu'à ce que tous les côtés soient bien dorés.

Réserver les oignons et la viande.

Dans le ghi restant dans la poêle, faire frire les graines de cumin et de coriandre, le piment vert, le gingembre, l'ail 2 minutes, puis rajouter les épices en poudre encore 1 minute.

Incorporer alors la viande et les oignons et remuer sans cesse en versant peu à peu le yaourt.

Saler.

Laisser mijoter tout doucement 15 minutes.

Saupoudrer de coriandre fraîche.

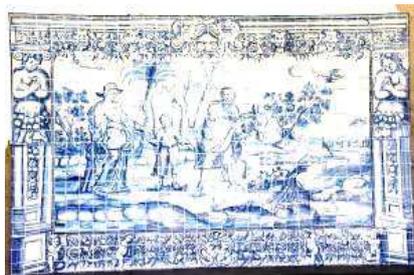
Bon appétit !





ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

Photos du voyage





Vie associative et Acteurs de la vie sociale





Vie associative et Acteurs de la vie sociale





EH BEN ASTEUR

- *Armand, tu crei le modarnisme nous acabasse les neurones. Les drôles avant acheté ine pianche avec deux roues qui marche à l'électricité. I m'avant dit qu'o s'appeule un « OVERBOARD ». La beurgheoise qu'arrêtait pas de teurper a voulu l'essayer... Fi d'garce ol a fallu la t'ni un d'chaque couté dans la piace autour de la tabe. Ol allait cha p'tit tant qui la teniant. Al a voulu fare un tour toute seule. Mais mes pauv'zémits, tout d'un arandon, a partie coume ine fusée. A tapa dans l'buffet, a fit un d'mi-tour, a renversa l'vaisselier, a s'agrpa à la toile cirée, ç'qui débarassi la tabye coume ine éclair, a monti sus'le cheun qui partit en s'ébraillant, a s'agrippa aux rideaux, tout emberlificotée. On aurait cru la ganipote. Toute ébuffée, a sortit du placard et a finit par cougné la queusinière. L'fessia sus la sol, toute acabassée, ils'sont mis à quate peur la ramasser, pienne de bleus, mais même pas ine ous de cassé. A s'creyait à vingt ans... Huit jhours à quener d'avant l'fougher dans un fauteuil...*
- *Eughène, tu vas pas m'crère. Ils ont mis des pianches sous les ponts pour les visons. J'hai cru qu'ol était por des bisons... Ol est d'la faute à mes oumerolles qu'entendant pas beun. I pass'raient jhamais d'sous avec theu cornes. I sont futés ces bestiaux, I prendront la route pour les vacances.*
- *I font des ch'mins sus les bords d'la Chérente por les vélocypèdes. I z'auront pus qu'à pédaler et visiter noute belle commune. I f'ront l'tour du Peu sans racasser pour pas éveiller la fée Carabosse. A pourrait s'mettre en peutrasse. I visitrant noute belle église où Denise Elisabeth et Marie-Louise, les trois sœurs sont à l'abri.*
- *Noute restaurant où les attend ine boune fricassée d'angueuilles dau marais d'l'Aubrade, les vaches bianches qui bromant elles croyant qu'ol est l'train qui passe à la Chagnasse, les pironns penaudant dan ine casse d'ève, les iragnes tissant zeu toiles dans la rosée dau matin. Le rabeurta aveurtit l'pivert qu'ine grole vasique, et qu'le baleri veut s'rempli le pessià. Coume ol est teurjhou le pus p'tit qui trinque, jhe'vous fais point d'coummentaire. I n'en fra qu'ine goulée...*
- *Les ragondins se sagant avec ine trâlée d'petiots pour s'musser sous les nénuphars... i z'avant pour d'fini en pâté.*
- *Dans l'lontain on entend siler l'marquis. I va fini en rôti avec des monjhettes piates, en sauce de pire, en gigourit... li qu'a fait d'maux à persoune.*
- *O y aura d'quoi occuper les touristes, I pourrant penader à la Fête de l'Oie sous l'souleil, voir la métive et profiter d'la jherbaude l'souer avec les Pibolons.*

BOUNE FETE

PORTEZ-VOUS BEUN MES GAILLARD, ABUSEZ PAS D'LA TAUPETTE VOS SOTILLES POURIANT LÂCHER. O S'RAIT DOUMMAGHE D'VOUS ENTENDE QUEUNER PAR UN SI BEAU JHOUR A COURCOURY. A LA R'VOYURE MES EMITS

Pierre ROUILLE



Et encore

COMMERÇANTS ET ARTISANS

ASSISTOCLIC
Le dé clic pratique !!
www.assistoclic.com

LAURENT SPAGGIARI
contact@assistoclic.com

5, impasse du grillon
17100 COURCOURY
05 46 95 98 22
06 67 63 67 65

RESTAURANT TRAITEUR L'AMARYLLIS
Mr **GUILLAUD philippe**
place de l'église
17100 courcoury

tél: 05.46.74.09.91 fax: 05.46.97.88.09

Menus 12 13 euros, vin café compris le midi en semaine
24, 26, 50, 29, 50 euro + carte

Menus de groupe tout compris à partir de 22 euros

DIAG PERFECT

Diagnostics Immobiliers
Tél : 09 60 06 59 89 / Port : 06 25 78 67 39
www.diagperfect.fr
Email : diagperfect@ufctb.fr

*le plus grand diagnosticneur
le partenaire de votre projet immobilier*

Au Bonheur des Papilles
Maryse et Emmanuel Espieux

Vente à la Ferme
- BIO -
Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village
29 B Impasse des Gros Bonnets
17100 COURCOURY

05 46 93 27 23

COIFF'ELIXIR
24 Rue Pierre SCHOEFFER
COURCOURY

Ouvert
du Mardi au Vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h15
Samedi de 9h30 à 12h30

05 46 90 42 33

Extrait de Tarif :

FEMME : shp brushing/ Mis en plis de 15 à 18 €
shp coupe brushing/ MP de 28 à 31 €
shp coupe couleur brushing de 49 à 51 €

ENFANT : jusqu'à 5 ans 10.50 €
de 5 ans à 10 ans 13.00 €

HOMME : shampoing- coupe -coiffage 17 €

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie
Solaire - Isolation des combles - Traitement des Eaux
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl
M. DURET Éric
Gérant

154 B, Rue Saint-Eutrope
17100 SAINTES

Tél. 05 46 95 51 72
Port. 07 86 20 78 74
lalut.duret@gmail.com

KARINE TABONE
RACHAT DE CREDITS

KARINE.TABONE@GMAIL.COM

22 RUE PIERRE SCHOEFFER
17100 COURCOURY

06.71.35.47.72
ORIAS N° 13007577
SIRET: 79156712600010

DOUCET Chauffage Plomberie

SARL DOUCET CHAUFFAGE PLOMBERIE
31 Courty au hameau d'Esterc - 17100 SAINTES
Tél : 05 46 91 75 22 - Fax : 05 46 91 61 65 - Email : doucetchauffage@wanadoo.fr
http://www.doucet17.com



Et encore

Sylvie CHAUBENIT
PEINTRE - DECORATRICE
 24 rue de la liberté
 17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10
 Port : 06 07 47 11 62

CHANIER **TAXI DILET J.**
 17610 CHANIER

Transport malades assis
 Taxi conventionné Sécurité Sociale

05 46 91 11 99
06 07 85 06 20
 Commune de rattachement : Chaniers

Gîtes de France
 gîte rural 6 personnes
Seugnet Christian et Marie Brigitte

3A Chemin de la Fornette
 Chez Fruger
 17100 Courcoury
 05 46 91 15 97
 seugnet.christian@orange.fr

LACOSTE DAVID
 Plomberie, installation et dépannage.
 Couverture zinguerie.
 Menuiserie ébénisterie.

4, rue des mouettes
 Chez Fruger
 17100 COURCOURY

06 60 36 84 44

Bienvenue au gîte
Les volets en tuile
 à Courcoury 17100

Tarifs selon la saison - Renseignements au : 07 78 84 56 33

Chiens guides
Centre Aliénor

URGENT

RECHERCHE BÉNÉVOLES
 POUR ÉLEVER CHIOTS
 FUTURS CHIENS GUIDES
 (soins, nourriture pris en charge).
 Accompagnement assuré par une
 équipe de professionnels.

Chiens Guides
Aliénor

CONTACT :
05 56 47 85 15
 www.chienguides-alienor.com

Jean-Paul & Françoise GIRARD
Apiculteurs

1 Chemin Beau 17610 CHANIER 05.46.91.46.74
 Siret : 494 884 935 00011 Ape : 0149Z

RECUPERATION ESSAIM

06.08.82.00.49 / 06.60.17.32.48

Auxiliaire de vie
 maintien à domicile
ménage, courses, repassage, compagnie, aide aux repas.

RAVICHON CORINNE
AIDE SOIGNANTE

LE GRAND VILLAGE
 17100 COURCOURY
 06 81 99 01 21

corinne.ravichon@gmail.com
 chèque emploi service universel accepté.

LineaDirect
 Permanence téléphonique

Anne-Laure BASSON
 Responsable administrative et commerciale

Gestion d'appels entrants - Prise de messages et rendez-vous

Tel. : 05-46-91-33-81
 Email : a.basson@lineadirect.fr
 www.lineadirect.fr
 48 Route de Carcosse, 17100 Courcoury



Et encore



ARTISAN GREG'O PIZZA

06-24-91-58-72

N'hésitez pas à réserver dès 14h

LA CHAPELLE des pots
Parking de l'école
JEUDI

BRIZAMBOURG
Parking Auto-vision
LUNDI ET MERCREDI

FONTCOUVERTE
Parking Espace chauffage
SAMEDI

COURCOURY
Parking de l'école
MARDI

SAINTE S
ZI les Charriers
Parking Boulangerie Gandemer
VENDREDI

18h à 21h30

Suivez-nous sur facebook

Greg'o pizza 17

Avec une pâte faite maison

FÉDÉRATION PIZZAIOLOS DE FRANCE  

La tournée peut évoluer, venez vérifier sur la page facebook

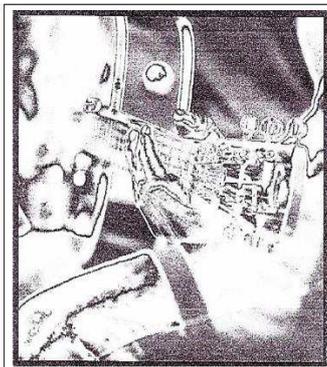
Christine PHILIPPE

Psychothérapeute – Superviseur
Formatrice en ressources humaines
et en communication

8, impasse des Fleurs 17100 COURCOURY

06 80 35 11 27

chphilippe27@wanadoo.fr



- VOUS VOULEZ JOUER DE LA GUITARE OU DE LA BASSE SANS CONTRAINTE DE SOLFÈGE
- VOUS DÉSIREZ VOUS FAIRE PLAISIR RAPIDEMENT SANS VOUS ENCOMBRER DE TECHNIQUE EXCESSIVE

APPELEZ-MOI !
C'EST PEUT-ÊTRE L'OCCASION...

CONTACT : 05 46 92 51 82 (RÉPONDEUR 24H/24H)



Finales du championnat de france de la pizza 2017

Les pizzas

	Les Petites	Les Normales
MARGARITA Base tomate, mozzarella, olives.	7€	9€
REINE Base tomate, mozzarella, jambon sup., champignons, olives.	9€	11,50€
PIQUANTE Base tomate, mozzarella, chorizo, lardons.	9€	11,50€
HOT Base tomate, mozzarella, chorizo, merguez.	9€	11,50€
COCHONNE Base tomate, mozzarella, jambon de pays, champignons.	9€	11,50€
L'ANGLAISE Base tomate, mozzarella, bacons, œuf, tomates fraîches.	9€	11,50€
BOLO Base tomate, mozzarella, viande hachée, oignons.	9€	11,50€
PARMENIER Base tomate, mozzarella, patates, viande hachée, oignons.	9€	11,50€
TARTIFLETTE Base tomate, mozzarella, patates, reblochon, lardons.	9€	11,50€
MONTAGNARDE Base tomate, mozzarella, patates, Camembert, lardons.	9€	11,50€
STRASBOURGEOISE Base tomate, mozzarella, knacki, patates,	9€	11,50€
CALZONE <i>Nouveaux</i> Base tomate, mozzarella, œuf, jambon supérieur, champignons, olives.	9€	11,50€

Nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2018, La carte et les prix peuvent évoluer

Les pizzas

	Les Petites	Les Normales
FORESTIERE Base tomate, mozzarella, champignons, lardons, oignons.	9€	11,50€
CANNE Base tomate, mozzarella, magret, lardons, oignons.	9€	11,50€
CANNE AU MIEL Base tomate, mozzarella, magret, miel.	9€	11,50€
POULET ANANAS Base crème, mozzarella, poulet, ananas, pitta	9€	11,50€
POULET POIVRON Base tomate, mozzarella, poulet, poivrons oignons.	9€	11,50€
VEGETARIENNE Base tomate, mozzarella, artichauts, aubergines, champignons.	9€	11,50€
SOLENINA Base tomate, mozzarella, tomates fraîches, Basilic, olives.	9€	11,50€
CREOLA Base tomate, mozzarella, boudin noir, pomme, oignons.	9€	11,50€
KEBAB Base crème, mozzarella, oignons, viande kebab.	9€	11,50€
PRUNETTE Base crème, mozzarella, pruneaux, lardons.	9€	11,50€
FRAICHEUR <i>Nouvelle Spécialité</i> Base crème, mozzarella, poivrons, tomates, olives, jambon de pays.	9€	11,50€
AGEN Base crème, mozzarella, pruneaux, chèvre, Miel.	9€	11,50€
BIQUETTE Base crème, mozzarella, chèvre, jambon.	9€	11,50€
ROQUEFORT Base crème, mozzarella, roquefort, jambon.	9€	11,50€

Toutes les pizzas sont possibles en **CHAUSSONS!**

Vous hésitez ? Choisissez la **DUO !**
(moitié-moitié, uniquement sur les grandes, prix 12€)

Les pizzas

	Les Petites	Les Normales
CHEVRE AU MIEL Base crème, mozzarella, chèvre, miel.	9€	11,50€
4 FROMAGES Base crème, mozzarella, chèvre, roquefort, camembert.	10€	12,50€
SAUMONETTE Base crème, mozzarella, saumon, aneth.	10€	12,50€
THON Base crème, mozzarella, poivrons, miette thon, olives.	10€	12,50€
JAQUELINE Base crème, mozzarella, st jacques, champignons, aneth.	10€	12,50€
L'ANCHOISE Base crème, mozzarella, anchois, chèvre, olives.	10€	12,50€
LA BURGEGY <i>Nouveaux</i> Base burger, mozzarella, cheddar, viande hachée, oignon, cornichon, tomates.	10€	12,50€
LA THAI <i>Nouveaux</i> Base crème, mozzarella, champignons, poulet, crème curry.	10€	12,50€

Les pizzas dessert

	Les Petites	Les Normales
BANANA Base crème, chocolat, banane	7€	9€
POIRIER Base crème, poire, chocolat	7€	9€
SNIKERS (chaussons) Base crème, coulis chocolat, snikers	7€	9€

10 pizzas achetées = 1 pizza gratuite

Imprimé par nos soins, sauf erreur typographique. ne pas jeter sur la voie publique

Tout suppléments 1€





Et encore



A louer à Courcoury
Gîte 5 personnes
1 grand lit et 3 lits une personne à l'étage
Terrasse
Voir tarif Gites-de-France

A louer à Courcoury
Gîte 2 personnes
1 grand lit à l'étage
Terrasse
Voir tarif Gites-de-France



L'HUMOUR EST DANS LE PRE



Fête de l'Oie, 25 ans



Et encore

LE PIZZAÏOLO DE COURCOURY À L'HONNEUR !



C'est le 5 mai 2015, voilà 3 ans déjà, que Grégory GRATON s'installe à Courcoury (parking de l'école, devant le salon de coiffure), en total accord avec la Mairie. Tous les mardis soir, il concocte ainsi, dans son camion, ses pizzas, de manière artisanale, avec des produits frais et les cuit sur place. Les autres jours, on peut le retrouver à Saintes, Brizambourg, Fontcouverte ou la Chapelle-des-Pots.

Le succès est immédiatement au rendez-vous : au-delà de la qualité de ses pizzas, notre pizzaïolo a toujours une attention qui permet à ses clients de patienter agréablement. Et un an plus tard, son épouse, Fanny, le rejoint définitivement.

Grégory adore « se frotter » à ses collègues venus de France ou du monde entier. C'est ainsi qu'il s'est classé tour à tour : 10^{ème} au championnat de pizza Poitou-Charentes (février 2017), 111^{ème} au championnat de France (avril 2017) et, plus récemment, 74^{ème} au championnat du monde en Italie (avril 2018) ... Bravo !



L'homme, bien ancré dans son territoire d'adoption, s'investit régulièrement dans les partenariats sportifs et associatifs locaux : douze pour la seule année 2017.

Au cours de l'année 2017, il ouvre 2 distributeurs de pizza à Saintes. Voilà qui permet aux couche-tard et aux noctambules de trouver à manger lorsque tous les restaurants de la ville sont fermés ! Nouveau succès ! Cette initiative est repérée par la Chambre de Métiers & de l'Artisanat 17 qui lui décerne le Trophée de l'Artisanat, dans la catégorie « stratégie commerciale, environnementale et sociétale ». Cette récompense lui est remise, le 24 mai 2018, dans le magnifique cadre du Palais des Congrès de Jonzac, lors d'une soirée animée par Piqthiu. Ajoutons qu'il a ainsi créé 2 emplois et que l'un de ses ouvriers a décroché la 11^{ème} place nationale pour la meilleure pizza en distributeur automatique !

Toujours fourmillant d'idées, il a, bien sûr, de nouveaux projets en tête ... Mais, chut ! il ne veut pas les déflorer ! A suivre ... surprise !

Laissons le mot de la fin à Grégory : « merci à tous les Courcourouais pour leur accueil et leur fidélité ! ».

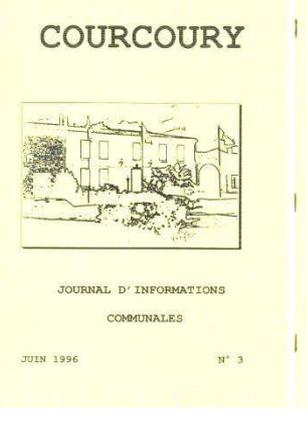
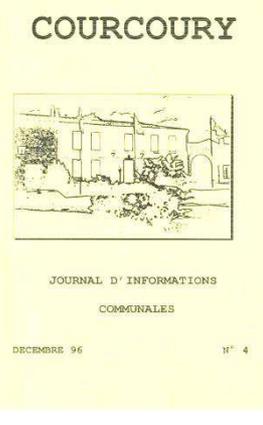
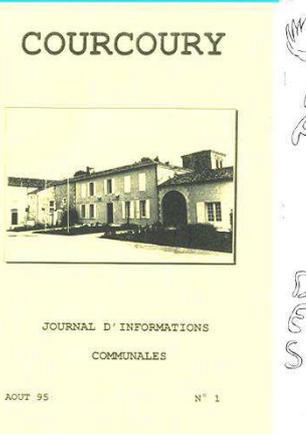
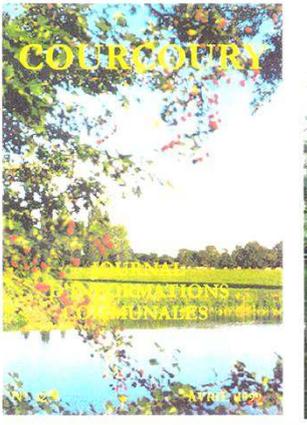
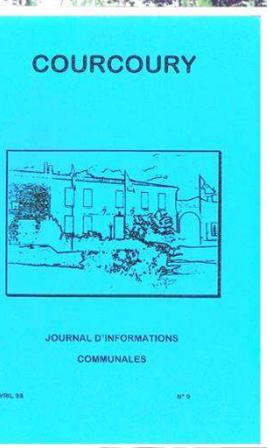
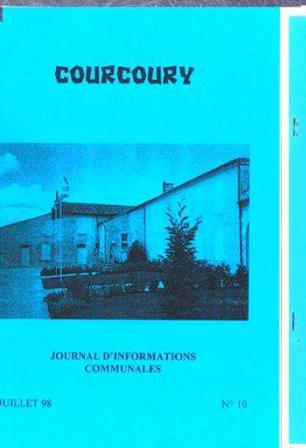
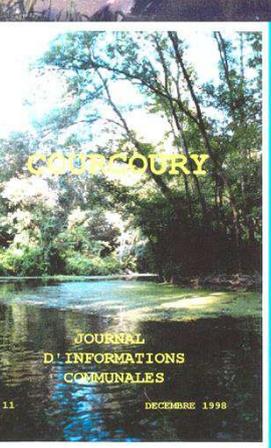
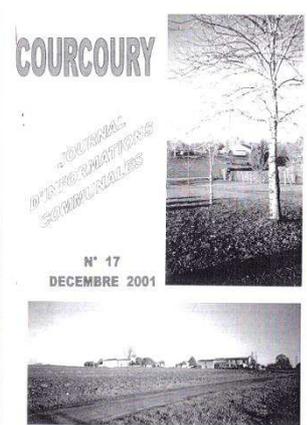
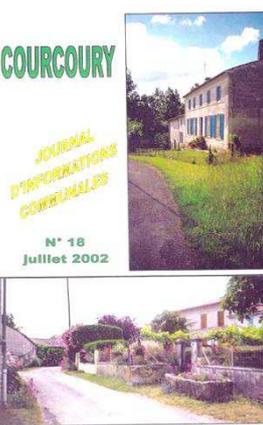
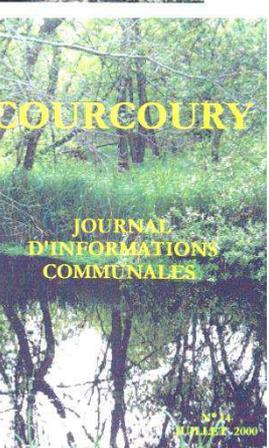
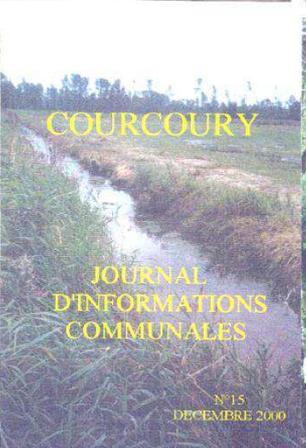
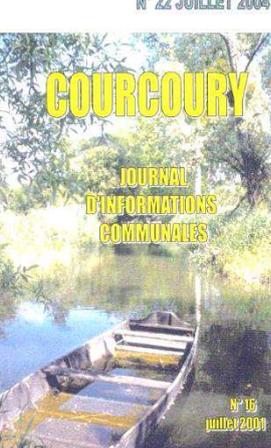
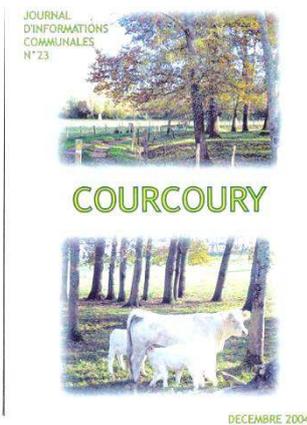
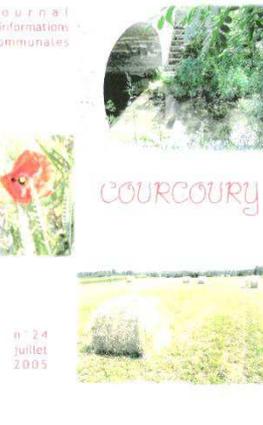
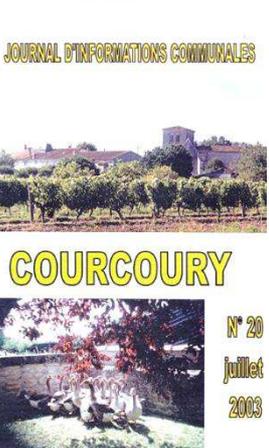
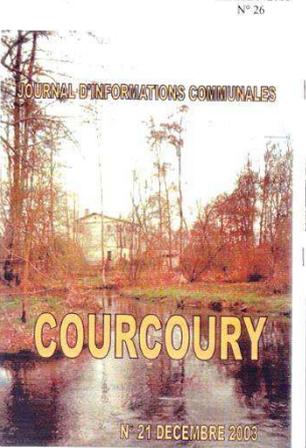
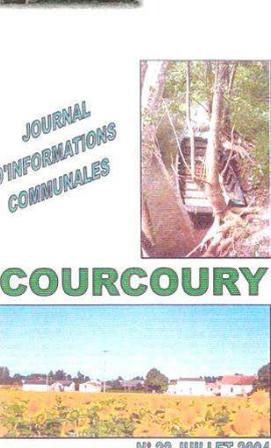
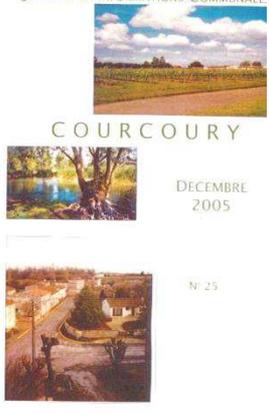
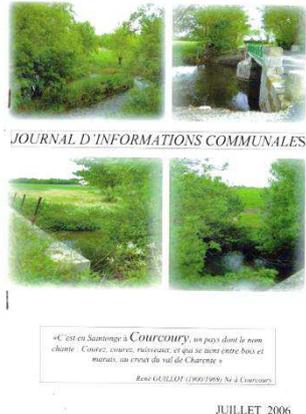
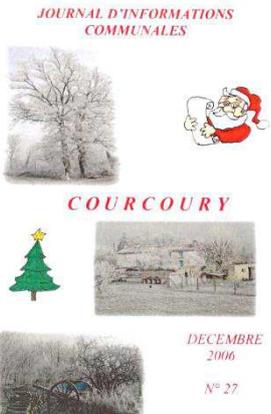
**Coordonnées de Greg'o pizza : téléphone 06 24 91 58 72 / mail : greg-o-pizza@outlook.fr
page Facebook : www.facebook.com/gregopizza17**



Distributeur de pizza à Saintes



Grégory (portant le Trophée de l'Artisanat) et Fanny, entourés des responsables de la Chambre de Métiers & de l'Artisanat 17



DECEMBRE 96 N° 4

JUN 1996 N° 3

DECEMBRE 95 N° 2

AGUT 95 N° 1

Bulletin Municipal d'Informations